

Sommaire septembre-octobre 2010

Vie spirituelle

- 120 – Lettre du 21 octobre 2010
« *A Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale et à toutes les Filles de la Charité* »
Père Grégory Gay, Supérieur général
- 140 – Pistes pour la journée mensuelle de réflexion et de prière
« *Le Christ vincentien : « Adorateur, Serviteur et Evangéliste »* (C 8a)
Père Javier Alvarez, Directeur général

Défis actuels

Questions actuelles

- 210 Les pauvretés à Paris
Père Ribadeau-Dumas, vicaire épiscopal de la Commission de Solidarité

Aujourd'hui, avec les Fondateurs

- 220 Province de Grenade
Maison au service des malades du sida
Communauté Marguerite Naseau, Malaga
- 221 Province d'Emmitsburg
Le Centre Hospitalier Saint Vincent à Jacksonville en Floride
La Communauté de Jacksonville

Actualités des Provinces

Nominations

- 320 Désignation des Visitatrices et nomination des Directeurs Provinciaux

Témoignage des Sœurs

- 331 Province des Canaries
La Communauté de Corralejo
Les Sœurs de la Communauté

Histoire de la Compagnie

Année jubilaire du 350^e anniversaire de la mort des Fondateurs

- 410 Louise de Marillac, fondatrice
Sœur Claire Herrmann, Fille de la Charité
- 411 L'expérience ecclésiale de sainte Louise
Sœur Angeles Infante, Fille de la Charité

Père Grégory Gay, Supérieur général

Lettre du 21 octobre 2010

A Sœur Evelynne Franc, Supérieure générale,
et à toutes les Filles de la Charité

Mes chères Sœurs,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Comme vous le savez, le Père Javier Alvarez ayant été élu Vicaire général de la Congrégation de la Mission au cours de notre dernière Assemblée générale, j'ai lancé une consultation auprès du Conseil général et des Conseils provinciaux des Filles de la Charité en vue de nommer un nouveau Directeur général.

Aujourd'hui donc, je vous annonce qu'après avoir étudié les résultats de cette consultation, j'ai nommé, avec le consentement des membres de mon Conseil, le Père Patrick GRIFFIN Directeur général de la Compagnie des Filles de la Charité pour un mandat de six ans.

Le Père Griffin, qui a adhéré à sa nomination avec esprit de foi et générosité, est de la Province Est des Etats-Unis. Né le 9 décembre 1952 à Brooklyn, New York, il entra dans la Congrégation de la Mission le 21 juin 1972 à Philadelphie et fut ordonné Prêtre de la Mission le 26 mai 1979 à Northampton, Pennsylvanie. Après avoir obtenu un doctorat en Etudes bibliques à l'Université Catholique à Washington, DC en 1984, il enseigna dans plusieurs Universités et Séminaires vincentiens de 1984 à 1993. En 1993, le Père Griffin fut nommé Econome général de la Congrégation de la Mission, service qu'il a assuré à Rome jusqu'en 1999. De retour aux Etats-Unis, il enseigna l'Ecriture Sainte au Séminaire de l'Immaculée Conception (Huntington, New York). Nommé à l'Université St John (Queens, New York) en août 2008, le Père Griffin assurait jusqu'ici le rôle de Vice-président exécutif pour la Mission et celui de coordinateur vincentien de la Justice Sociale.

Durant la plus grande partie de son ministère, le Père Griffin a été enseignant et a participé à la formation des Séminaristes. La charge qu'il occupait jusqu'à présent à l'Université St John, lui donnait la responsabilité principale de promouvoir le caractère catholique et vincentien de l'Université dans tous ses secteurs d'activités.

Ensemble, nous le remercions de sa disponibilité et l'assurons de notre prière et de notre soutien fraternel. En cette année jubilaire que nous venons à peine de clôturer, confions le mandat du Père Patrick Griffin à saint Vincent et à sainte Louise, afin qu'ils lui obtiennent la lumière, la sagesse et la force de l'Esprit Saint pour la nouvelle mission qui lui est confiée.

Par la même occasion, je renouvelle mon merci au Père Javier Álvarez qui, durant ces six dernières années, a su répondre aux exigences de sa mission, tant auprès du Conseil général, qu'auprès des Sœurs et des Directeurs provinciaux. Je sais combien il a été apprécié. Moi-même, j'ai été heureux de travailler avec lui et maintenant j'ai la grâce de continuer à le faire de plus près.

A lui aussi, nous souhaitons un fructueux service au sein du Conseil Général de la Congrégation de la Mission.

Que Marie, que nous évoquons plus particulièrement en ce mois du Rosaire, nous accompagne tous et chacun dans notre mission d'évangélisation des pauvres à travers nos divers services.

Votre frère en saint Vincent,

Père Gregory Gay, cm.

Supérieur Général

Piste pour la journée mensuelle de réflexion et de prière

Le Christ vincentien : « Adorateur, Serviteur et Évangéliste » (C.8a)

Tous les chrétiens et donc tous les consacrés ont un point en commun : suivre le Christ. Aucune vocation dans l'Église ne peut se réaliser sans se référer à Lui, car toutes ont pour objectif la suite de Jésus-Christ. Toutefois, chaque famille, chaque Congrégation a sa manière particulière de Le suivre. C'est ce qui a donné naissance aux charismes divers et multiples qui ont existé, qui existent et qui existeront dans l'Église.

Quels sont les traits de Jésus-Christ que Vincent de Paul a découverts et a retenus pour structurer le charisme vincentien ? Les vincentiens doivent connaître ces traits particuliers pour les reproduire dans leur vie, c'est-à-dire, selon l'expression de saint Vincent, "s'en revêtir". Les Constitutions parlent de trois traits : " Adorateur du Père, Serviteur de son dessein d'Amour, Évangéliste des pauvres" (C. 8a).

I. Jésus " Adorateur du Père"

Vincent a beaucoup aimé ce trait du visage de Jésus-Christ : "Adorateur du Père" parce qu'Il entretenait avec son Père des sentiments d'admiration, de louange, de dépendance et de confiance. "Il en a une si haute estime qu'il lui faisait hommage de toutes les choses qui étaient en sa personne sacrée et qui en sortaient; il lui attribuait tout..."¹.

D'où venait cette disposition intérieure de Jésus ? On ne peut pas expliquer cette qualité de Jésus, " Adorateur du Père", ni ce qui en résulte, si nous n'avons pas compris la profondeur de sa vie de prière. Pour Jésus-Christ, la prière était la respiration de son âme. Il y découvrait qui était le Père, la relation qui existait entre Lui et son Père et la mission reçue du Père. En définitive, c'est dans la prière que Jésus trouvait la force de garder consciemment, l'unité entre Dieu le Père et Lui. Une vie tissée de prière intense donne un grand sens de Dieu et une profondeur de vue que rien ne peut remplacer, même pas les de bonnes actions. Selon l'Évangile, c'est à travers la sagesse des simples que se révèle le visage de Dieu le Père. (cf. Mt 11, 25),

De plus, Jésus-Christ était " Adorateur du Père" parce que durant toute sa vie, il fut attentif à faire sa volonté. Saint Vincent insiste souvent sur ce trait. Il suffit de citer cette phrase : " Le Fils de Dieu n'a fait autre chose sur la terre que la volonté de son Père ; il a suivi toute sa vie les règles de Dieu son Père, bien qu'il ne les ait pas eues par écrit, car il les savait avant de venir au monde et s'est offert pour venir les accomplir ; ce qu'il a parfaitement observé en toutes choses, ne faisant jamais que ce qu'il savait être conforme à icelles et ce qui était agréable à son Père"². Quand Vincent parle aux Missionnaires et aux Sœurs de la nécessité de faire, en tout, la volonté de Dieu, il pense à Jésus-Christ dont la nourriture était de "faire la volonté du Père". C'est là qu'un vincentien peut trouver l'exemple, le chemin et une forte motivation

¹ Coste XII p. 108 Conférence du 13 décembre 1658 "Des membres de la Congrégation de la Mission et de leurs emplois".

² Coste X p. 106-17 Conférence du 29 septembre 1655 " Explication des Règles Communes "

Pour une Fille de la Charité, imiter ce trait de Jésus "Adorateur du Père" signifie deux choses :

1 - Chercher continuellement la volonté de Dieu : "Seigneur, que veux-tu de moi en ce moment présent de ma vie, dans la situation qui est la mienne aujourd'hui ? Seigneur, que dois-je faire en ce moment, comment dois-je me comporter ?"

Un fils ou une fille de saint Vincent doit se poser régulièrement cette question. Si nous avons choisi cette vocation, c'est que nous avons découvert qu'elle correspondait à la volonté de Dieu. Cependant la volonté de Dieu, tout comme la vocation, n'est pas une réalité statique et passive mais une réalité dynamique comme la personne. Dans la spiritualité vincentienne, entretenir notre désir de suivre le Christ dans notre vocation comme au premier jour, signifie discerner à chaque instant la volonté de Dieu qui orientera naturellement nos choix dans la même direction que la vocation découverte et acceptée. En définitive, ce trait christologique vincentien nous aide à garder la flamme de notre vocation vincentienne bien vivante.

Pour discerner la volonté de Dieu, tout comme Jésus, la Fille de la Charité s'appuie sur l'oraison quotidienne mais aussi sur les événements quotidiens à travers lesquels s'exprime la volonté de Dieu. Il faut des antennes adéquates pour déchiffrer les messages que Dieu envoie continuellement à la Terre, à ce monde sorti de ses mains qu'il regarde avec amour. Saint Vincent était devenu un maître dans cet art d'interpréter la volonté de Dieu dans la vie. Les Saintes Ecritures, les Documents de l'Eglise, les Constitutions et les orientations de la Compagnie sont autant d'indicateurs objectifs qui nous permettent de percevoir ce que Dieu veut. Tout cela est nécessaire pour faire un bon discernement. Mais il ne suffit pas de connaître la volonté de Dieu pour être "Adorateur du Père".

2 - Trouver les moyens d'accomplir la volonté de Dieu : "Il ne suffit pas de me dire : 'Seigneur, Seigneur !', pour entrer dans le Royaume des cieux; mais il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux"(Mt. 7, 21). L'exemple de Jésus est clair et contagieux : la volonté de Dieu l'a conduit jusqu'à l'acceptation de la Croix. Il n'est pas toujours facile de saisir la volonté de Dieu et de la faire. Il faut du courage, de la "parrêsia" c'est-à-dire de l'assurance dans le sens biblique. En réalité, il faut l'aide du Saint Esprit.

II. Jésus " Serviteur de son dessein d'Amour"

Le dessein de Dieu sur l'humanité est un dessein d'Amour : Dieu a créé l'être humain pour entrer en relation avec lui (cf. Gn. 2, 5-25).

Après le péché, Dieu propose à nouveau son Alliance à l'homme afin qu'il puisse vivre avec Lui (cf. Ex. 19...). Puis Il choisit le Peuple d'Israël, envoie des prophètes, vient lui-même en la personne de Jésus-Christ... Le but de toutes ces initiatives de Dieu est de permettre une communication avec l'humanité qu'il ne peut oublier. Les images employées dans la Bible expriment bien ce visage de Dieu : un berger qui prend soin de son troupeau (cf. Ps. 22), une poule attentive à ses poussins...

Grâce à son dessein d'amour, nous ne pouvons considérer Dieu comme un rival de l'homme. Si Dieu a créé l'être humain, c'est pour qu'il soit heureux. Mais l'homme a besoin de Dieu pour

construire une société humaine. Sans Dieu, il devient étranger à lui-même et pauvre ; avec Dieu, il trouve sa plénitude.

Son dessein d'amour prend toute son ampleur lorsque la Bible révèle que Dieu a une prédilection particulière pour ses enfants les plus pauvres, ceux qui vivent dans des situations les plus difficiles. Si les pères de la terre sont capables d'aimer leurs enfants, combien plus Dieu le Père : "Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père céleste" (Lc. 11, 13).

Saint Vincent est touché par Jésus-Christ lorsqu'il déclare qu'il a été envoyé auprès des pauvres et des opprimés. On constate chez Jésus une attention toute particulière pour les marginalisés de la société : pauvres, pécheurs, femmes de mauvaise vie, enfants, publicains méprisés... Saint Vincent dit même que Jésus-Christ s'était consacré prioritairement aux pauvres... Aucun autre grand leader ne s'est autant préoccupé des problèmes matériels des personnes. Nous trouvons l'explication de ce comportement de Jésus dans les paroles qu'il a prononcées au début de sa vie publique : "je suis venu non pas pour être servi, mais pour servir". Il n'est pas étonnant que Jésus se soit agenouillé, comme un esclave, pour laver les pieds de ses disciples (cf. Jn 13, 1-18).

Le fait qu'il se soit occupé de ce qui est le plus humble, le plus misérable dans notre humanité, a déconcerté non seulement ses contemporains mais aussi les puissants de tous les temps. Cette prédilection que nous voyons dans la pratique, nous la retrouvons aussi dans son enseignement. Pour expliquer qui est le prochain, Jésus prend l'exemple d'une personne dans la souffrance et la misère (cf. Lc 10, 29). Pour dire qui sont les préférés de son Royaume, il parle des pauvres, de ceux qui pleurent, qui ont faim, des persécutés pour la justice (cf. Lc 6, 20). Cette tendresse de Jésus pour les pauvres est quelque chose d'inédit chez les grands leaders de l'histoire. Saint Vincent a très bien découvert ce regard miséricordieux de Jésus-Christ.

Pour imiter ce deuxième trait qui caractérise Jésus-Christ, Serviteur de son dessein d'Amour", les Filles de la Charité doivent s'abaisser (comme l'a fait Jésus-Christ dans le mystère de l'Incarnation) jusqu'à considérer les pauvres comme "nos Seigneurs et nos Maîtres", selon l'expression de saint Vincent. Mais, ne sommes-nous pas trop habitués à dire ou à entendre des phrases aussi exigeantes que celle-ci, sans sourciller. Pour éviter ce risque, lorsque nous entendons cette parole "nos Seigneurs et nos Maîtres", il est bon de penser à des personnes concrètes que nous servons pour les regarder à la manière de saint Vincent ; cela nécessite de vivre constamment en présence de Dieu.

Considérer les pauvres comme des Seigneurs et des Maîtres ne signifie pas renoncer à ce que l'on a (qualités, préparation, capacité de travail) mais les mettre à leur service. Cela veut dire aussi que nous sommes conscientes d'imiter un des traits les plus importants de Jésus-Christ et de collaborer au grand dessein de Dieu sur l'humanité, même à travers le plus humble ou le plus caché des services. Il suffit d'être au service des pauvres pour devenir un "serviteur du grand dessein de Dieu".

III. Jésus "Évangéliste des pauvres"

Vincent aime beaucoup ce troisième trait du visage de Jésus-Christ. A la synagogue de Nazareth, Jésus se présente tout de suite comme celui qui accomplit le chapitre 61 du prophète Isaïe : " L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'Il m'a conféré l'onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres" (Lc 4, 18). Dans l'ensemble des Evangiles, ce bref discours peut être considéré comme un véritable "discours-programme". Toute la vie de Jésus-Christ ne sera qu'une mise en pratique de ce passage.

Ce visage du Christ habite si profondément le coeur de Vincent que, chaque jour, il se sent toujours plus provoqué à faire de même. Quand il découvre la situation des pauvres de la campagne (complètement abandonnés et dans l'ignorance du message évangélique), il lui faut absolument suivre l'inspiration du Saint Esprit. A partir de ce moment, sa vie change complètement ; son seul but est d'aller vers les pauvres, de les évangéliser comme le Fils de Dieu l'a fait.

Jésus-Christ, évangéliste des pauvres, non seulement inspire et marque sa spiritualité mais oriente aussi toutes les institutions qu'il va fonder au long de sa vie. Dans une répétition d'oraison, saint Vincent se demandait : "Qu'a fait le Fils de Dieu ? Il a quitté le sein de son Père éternel, lieu de son repos, de sa gloire ; et pourquoi faire ? Pour descendre ici-bas en terre parmi les hommes, afin de les instruire par ses paroles et par ses exemples, de les dégager de la captivité où ils étaient et de les racheter. Pour ce faire, il a même donné jusqu'à son propre sang. Ainsi, Messieurs, nous ne devons tenir à quoi que ce soit ; aises, commodités, quittons tout pour servir Dieu et le prochain"³.

Mais que signifie évangéliser ? Vincent dit : "Evangéliser les pauvres ne s'entend pas seulement pour enseigner les mystères nécessaires à salut, mais pour faire les choses prédites et figurées par les prophètes, rendre effectif l'Évangile"⁴. Jésus-Christ dit : "porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres, et aux aveugles qu'ils verront la lumière, apporter aux opprimés la libération..." (Lc 4, 18). Autrement dit, évangéliser, c'est présenter l'Evangile en paroles et en actes, à travers des gestes significatifs et des œuvres. L'Evangile prend en compte la personne dans sa totalité ; Jésus-Christ n'est pas venu créer une division étrange entre le corps et l'esprit mais sauver de façon temporelle et éternelle. C'est ainsi que la Compagnie comprend l'évangélisation que l'Eglise lui confie : le service corporel et spirituel des pauvres. "Dans le souci constant d'une promotion plénière de la personne, la Compagnie ne sépare pas le service corporel du service spirituel, l'œuvre d'humanisation de l'œuvre d'évangélisation" (C. 14). L'exhortation "Vita Consecrata" définit l'évangélisation en des termes semblables : "le service des pauvres est un acte d'évangélisation et, en même temps, il scelle la fidélité à l'Évangile"⁵.

Nous pouvons en tirer deux conclusions :

Tout service matériel, même très humble, ne doit pas être considéré seulement comme une œuvre qui rend un témoignage crédible en tant que démarche de pré-évangélisation, mais réellement comme une œuvre d'évangélisation de premier ordre qui actualise le salut de Jésus-Christ.

³ Coste XI p.437 Répétition d'oraison du 11 novembre 1657.

⁴ Coste XII p. 84 Conférence du 13 décembre 1658 "Des membres de la Congrégation de la Mission et de leurs emplois".

⁵ "Vita Consecrata" N°82

Puisque l'évangélisation comprend le service corporel et spirituel, les Prêtres de la Mission ne doivent pas négliger le service corporel ni les Filles de la Charité, le service spirituel.

Comme pour saint Vincent, devenir évangéliste des pauvres à la suite de Jésus-Christ exige au préalable de se laisser toucher par l'amour de Dieu, de laisser son cœur brûler au feu de son amour. Saint Vincent utilisait souvent cette image. Aux Sœurs envoyées à Metz, il leur dit de réaliser la mission confiée "comme un feu qui réchauffe tous ceux qui s'en approchent... La ferveur est... une charité enflammée ; et c'est ce qu'il faut que vous ayez"⁶. C'est pourquoi, lorsqu'on veut transmettre la Bonne Nouvelle avec un minimum de cohérence, il faut surveiller son visage car on ne peut annoncer une Bonne Nouvelle avec un air triste et renfrogné (un service des pauvres est une Bonne Nouvelle en action). On accuse souvent les croyants de vivre les yeux fixés sur le "vendredi saint". Il ne faut pas oublier que le vendredi saint conduit au dimanche de Pâques qui en est le but. Trop de tristesse nie la résurrection de Jésus-Christ ; une joie simple rapproche du mystère de la Rédemption et donne du relief et de la couleur à la vie. En disant que les évangélistes doivent faire attention à leur visage, en réalité il faut dire qu'ils doivent veiller à leur foi. Celle-ci est le reflet de l'esprit, la marque de garantie de l'évangéliste. L'exhortation *Evangelii Nuntiandi* dit que l'homme d'aujourd'hui écoute plus les témoins que les maîtres parce que leurs paroles expriment ce qu'ils vivent au fond du cœur.

POUR LA PRIERE et la reflexion PERSONNELLE ET COMMUNAUTAIRE

* Méditer Lc 4, 14-22 et Mt 25, 31-46 et/ou la conférence aux Filles de la Charité du 2 novembre 1655 sur les maximes de Jésus-Christ et celles du monde (Coste X, p. 136 - 155).

* Ai-je conscience que tout service réalisé, quel qu'il soit, permet de collaborer au dessein d'amour de Dieu : que tout être humain vive et se réalise en cette vie ? Quels moyens prendre pour faire grandir cette conviction vincentienne ?

Père Javier Álvarez, cm

Directeur général

⁶ Coste X p. 559 Instruction du 26 août 1658 à quatre Sœurs envoyées à Metz.

LA PAUVRETÉ À PARIS

Notes prises durant la conférence au cours d'une session de formation aux membres de l'équipe Chapelle (prêtres, sœurs et laïcs)

En tant que responsable du Vicariat Apostolique pour la solidarité, je vais essayer de dresser un tableau des principales pauvretés à Paris, puis, dans un deuxième temps, nous verrons comment le diocèse et l'Eglise de Paris essaient d'y faire face.

I – Les pauvretés à Paris

"Des pauvres, vous en aurez toujours " nous a dit Jésus. Cela est vrai pour Paris. Paris est une ville de lumières et, en même temps, une ville d'ombres où les pauvretés sont nombreuses.

Il y a plusieurs sortes de pauvretés ; très artificiellement, je distinguerai trois sortes de pauvretés : les plus traditionnelles, les nouvelles et les formes renouvelées de pauvretés déjà anciennes.

1 - Les pauvretés traditionnelles.

Il y a des pauvretés que vous connaissez bien car la famille vincentienne s'y attaque depuis longtemps, par exemple la question de la solitude dans une grande ville comme la nôtre. L'anonymat dans notre ville est particulièrement fort. En tant que chrétiens, nous avons un atout considérable pour lutter contre la solitude, c'est le maillage des paroisses catholiques. Il me semble qu'il n'y a pas, dans notre ville, de maillage aussi serré que celui des paroisses de l'Eglise catholique, mis à part l'école qui a une toute autre fonction. Donc ce maillage, dans le tissu urbain, des églises catholique, nous donne la possibilité d'être véritablement à l'affût de toutes ces pauvretés liées à la solitude que l'on a tort de cantonner aux personnes âgées.

Avant d'être Vicaire Episcopal pour la Solidarité, j'ai été responsable de la pastorale des jeunes du diocèse et également de la pastorale étudiante. Le nombre d'étudiants qui vivent une solitude considérable, est effrayant. Un jour, peu de temps avant la fête de Noël, j'ai rencontré un jeune qui m'a dit : "Vous savez, mon Père, vous êtes la première personne à laquelle je parle depuis le mois de septembre ; je crois que si je ne vous avais pas vu, j'aurais pu mettre fin à mes jours". Si la pauvreté et la solitude des étudiants est particulièrement importante, la solitude des parents isolés l'est aussi, c'est-à-dire celle des parents seuls. Les statistiques actuelles dénombrent 53% de naissances hors mariage, cela veut dire qu'une grande partie d'enfants sont seuls avec leur mère, ou uniquement avec leur père. La solitude des parents est une autre grande réalité à laquelle nous sommes confrontés. J'y reviendrai.

Donc, pour faire face à cette solitude, une des choses à développer ou à renouveler, c'est d'avoir des lieux d'écoute car ce qui est essentiel, c'est la relation.

Dans le diocèse de Paris, nous avons lancé l'opération "Hiver Solidaire" ; car c'est là une deuxième forme de pauvreté : la précarité des gens à la rue. Devant la difficulté liée au logement, et notamment à l'hébergement d'urgence, le Cardinal André Vingt-Trois a demandé à toutes les paroisses de Paris d'ouvrir les portes des salles paroissiales, non pas simplement pour que des personnes qui sont à la rue puissent y vivre pendant les grands froids, mais pour que des paroissiens

vivent l'hospitalité avec les personnes de la rue. Près de 25 paroisses ont réalisé cette opération lors des grands froids. Elles renouvelleront sans doute l'expérience s'il fait de nouveau très froid. Ce dont nous sommes témoins, c'est que les personnes de la rue nous disent, que des toits ils en trouvent, mais en revanche ce qu'ils ont trouvé, c'est une famille et une amitié, et que le premier défi, je crois, auquel nous sommes confrontés dans une ville comme la nôtre, c'est le défi de la relation.

Tout chrétien doit se poser la question : ai-je vraiment à cœur de vivre la relation comme l'essentiel de ce que je peux donner ? Car cette question de la relation est au cœur de celle de la solitude.

Le deuxième défi auquel nous sommes confrontés, c'est celui des migrants. Bien entendu, concernant cette question, il y a un volet politique qu'il ne m'appartient pas de développer ici mais, derrière une politique, il y a toujours des hommes et des femmes avec un visage, une histoire, des difficultés et des espoirs. Les chiffres sont toujours difficiles à établir, mais on estime qu'à Paris il y a environ 14,5% d'étrangers. Aujourd'hui l'émigration a de multiples visages : ceux qui recherchent un avenir économique meilleur, ceux qui fuient un pays pour des raisons de persécution, des arrivées de famille dues au regroupement familial... en même temps, les changements sont grands du fait de l'élargissement de l'Europe (les Roms font bien partie de l'Union Européenne et pourtant, ils ont un statut assez particulier). Parmi la question des migrants, je retiendrai celle des mineurs. Aujourd'hui à Paris, nous sommes confrontés à une arrivée importante de mineurs, et notamment de mineurs Afghans : c'est une réalité difficile. Quelle action peut-on mener devant cette situation de pauvreté particulière ?

Au cœur de ces migrants, il y a la situation extrêmement difficile des "sans papiers" car, sans papiers, il n'y a pas de travail et, sans travail, il n'y a pas de logement, voilà le cercle dans lequel ces populations peuvent s'enfermer. Ce sont des difficultés extrêmement importantes, d'autant plus que la politique actuelle ne laisse guère de choix. Les autorités romaines, le conseil pontifical pour les migrants, le Pape, notre Archevêque rappellent que, contrairement à ce que pense l'opinion publique, les migrations sont une chance. Pourtant, de nombreuses associations sont confrontées à cette douloureuse tâche de devoir accompagner des gens en sachant qu'il n'y a aucune solution à leur situation.

Concernant cette question d'émigration, la charité et la solidarité nous conduisent à inventer de nouvelles façons de faire. La charité a beaucoup évolué au cours des ans, on est passé de l'assistance à l'accompagnement, puis de l'accompagnement à un faire avec les personnes mais il y a des situations devant lesquelles nous sommes comme dans une impasse : comment accompagner des personnes sans espoir de solution si ce n'est de leur dire que la seule solution est de rentrer chez elles ? Peut-on dire à quelqu'un de rentrer chez lui lorsqu'il est persécuté ? Cette situation d'émigration conduit beaucoup d'entre nous à vivre une extraordinaire générosité et à inventer de multiples propositions.

Il y a une autre situation extrêmement complexe à Paris : celle du logement. L'Eglise de Paris a de nombreux contacts avec la ville de Paris, la Préfecture, le Gouvernement afin de réfléchir entre chrétiens comment mettre des logements vacants à la disposition des personnes. Il y a beaucoup d'actions concertées. Malheureusement, aujourd'hui, l'ensemble de la chaîne du logement à Paris et dans d'autres villes de France est rompue, que ce soit l'hébergement d'urgence

(pour 48 heures), le logement passerelle pour la réinsertion des familles (pendant 6 mois ou 1 an), les maisons relais (pour une durée de 2 ou 3 ans), le parc social (pour une durée définitive). L'absence de fluidité dans l'ensemble de ces différentes structures rend la situation très difficile. Dans le domaine privé, le prix du loyer est beaucoup trop élevé. Nous arrivons à des situations extrêmement douloureuses où les gens, faute de pouvoir se loger, vivent dans leur voiture.

Aujourd'hui, on voit apparaître une nouvelle catégorie de pauvreté : les travailleurs pauvres qui n'ont pas de logement. Ces hommes et ces femmes travaillent tous les jours, mais ils n'ont pas de logement. Cette question est particulièrement importante.

Pour remédier à cette question particulièrement importante du logement, beaucoup de propositions sont dites mais non réalisées telle que la construction de grands immeubles aux portes de Paris. Certains proposent de faciliter l'accès à la propriété, mais là aussi, il peut y avoir un piège car, en devenant propriétaires, il faut encore s'acquitter des charges de copropriété. Dans le diocèse de Paris, de nombreuses associations aident les familles mal logées. Une de mes tâches les plus redoutables, c'est de négocier avec des groupes qui occupent les églises. Il y a 4 ans, c'était surtout des groupes de personnes sans logement, depuis 2 ans, c'est davantage des personnes mal logées qui occupent les églises. Le Secours Catholique fait un travail remarquable pour aider de nombreuses familles en difficulté.

Un autre type de pauvreté qui existe depuis longtemps, c'est le chômage et le travail précaire. Mais, aujourd'hui, il y a une précarité particulièrement pour les jeunes. Les jeunes passent de contrat à durée déterminée (CDD) en contrat à durée déterminée, de 6 mois en 6 mois, sans être sûr de retrouver un autre travail 6 mois plus tard. Or les sociologues disent que l'on passe de la jeunesse à l'âge adulte lorsque l'on dépasse une triple errance : celle de la famille en fondant sa propre famille, celle du logement en quittant ses parents pour prendre un logement fixe et celle du travail en ayant un travail définitif. Là sont les trois étapes significatives pour passer à l'âge adulte. Or, aujourd'hui, le travail est précaire jusqu'à environ 30 /35 ans, c'est-à-dire 10 ans après l'entrée dans la vie professionnelle. Les questions de précarité, d'intérim, de temps partiel imposé ou de disqualification professionnelle sont plus fréquentes qu'autrefois et posent des problèmes extrêmement difficiles.

Une autre catégorie de personnes en difficulté, c'est les chômeurs de plus de 50 ans, pour lesquels il est plus difficile de trouver des aides.

2 – Les nouvelles pauvretés

Ces formes de pauvreté, nous les connaissons depuis longtemps, depuis toujours, mais elles s'accompagnent de nouvelles formes de pauvreté. J'en soulignerai trois (je n'ai pas du tout la prétention d'être exhaustif) mais elles me semblent particulièrement symptomatiques de l'époque dans laquelle nous vivons.

a) La première pauvreté est due aux conséquences de la désintégration de la cellule familiale.

Les familles monoparentales, 26% des familles à Paris sont monoparentales, contre 17% dans le reste de la France : nous avons une concentration particulièrement importante de familles monoparentales.

Que ce soit à la suite d'un divorce, d'un veuvage ou d'une mère célibataire, les familles monoparentales regroupent la majorité des bas revenus. Leurs pauvretés sont non seulement matérielles mais aussi celles liées à l'éducation : il est toujours plus difficile d'élever un enfant lorsqu'on est seul. C'est une des raisons qui rend les questions d'éducation si complexes actuellement.

Les questions de l'éducation des enfants et des relations sont celles de l'altérité, c'est-à-dire de la différenciation homme/femme, donc père/mère, de la différence entre les générations. Cette question concerne autant l'école que la famille.

Aujourd'hui, une autre question grave se pose : la désagrégation de la figure du père et de crise de la paternité qui crée des pauvretés importantes. Lorsque j'étais curé, un jeune lycéen m'a dit : " Comment m'identifier à mon père puisque je ne l'ai jamais vu travailler de sa vie ?". Dans cette désagrégation de la cellule familiale, il y a aussi le drame de l'avortement. Il existe de nombreuses associations pour conseiller des femmes avant et/ou après l'avortement.

b) La deuxième nouvelle forme de pauvreté, c'est la pauvreté psychique.

Dans la mission de Solidarité qui m'est confiée, il y a notamment le domaine des prisons. Je travaille avec le conseil national de la prison de la Santé. En 1995, une étude avait été faite auprès des prisonniers pour connaître le nombre de personnes ayant des difficultés psychologiques ou psychiatriques ; on en a dénombré environ 15% ; la même étude a été faite en 2008, il y en avait 55%. C'est le chiffre actuel donné par l'administration pénitentiaire donne ce chiffre comme étant la moyenne des détenus ayant un déséquilibre psychique. Cela signifie que nous sommes devant une faillite de notre système psychiatrique, la société génère des pauvretés et des déséquilibres psychiques. La recrudescence de ces déséquilibres va de pair avec le manque de lieux d'accueil. Dans nos paroisses, nous constatons de plus en plus la nécessité d'avoir des lieux d'écoute. Il existe aussi de nombreuses associations telles que "SOS chrétiens" à l'écoute, "SOS amitié", "SOS prières", des écoutes téléphoniques, mais ce n'est pas encore suffisant.

c) La troisième forme de pauvreté, c'est l'arrivée du quatrième ou cinquième âge. J'ai la chance d'avoir mes deux grands-parents qui ont chacun 100 ans, mais ce n'est pas sans difficultés. Cela signifie que mes parents, qui ont 75 ans, s'occupent non seulement de leurs petits-enfants mais aussi de leurs parents, donc, ils ne vivent pas leur retraite. Mon père me disait : " j'ai sans doute encore 5 bonnes années devant moi avant de commencer à décliner. Mais, dans 5 ans, ma mère sera peut-être toujours là".

Ainsi, l'apparition du quatrième et du cinquième âge met en cause une génération entière. Je crois que la société n'a pas bien pris conscience de ce qu'est l'allongement de la durée de la vie, et ce que représente la prise en charge par les familles. C'est un domaine nouveau devant lequel nous devons réfléchir. Il y a 30 ans, lorsque mon arrière grand-mère a eu 100 ans, le Maire est venu l'embrasser. Aujourd'hui, si le Maire devait embrasser tous les centenaires de son quartier, il y passerait toutes ses journées.

Par rapport à ces nouvelles formes de pauvretés, l'Eglise a un rôle très particulier à tenir, sans chercher à doubler les pouvoirs publics. L'Eglise a inventé des associations (Aux captifs la libération), a ouvert des chemins (tournées des rues pour aller à la rencontre des gens de la rue) qui sont repris actuellement par beaucoup d'autres institutions. Pour moi, les chrétiens doivent toujours se demander : "où pouvons-nous aller où personne ne va", "où ne sommes-nous pas attendus par les pouvoirs publics ?" et "quels sont les chemins que nous sommes chargés d'ouvrir ?"

Concernant ces questions de la famille, de la pauvreté psychique, du très grand âge, mais également des personnes handicapées adultes que je n'ai pas mentionnées, nous avons un rôle particulièrement important. En ouvrant le centre Tibériade rue de Varennes dans les années 1980, l'Eglise de Paris avait joué un rôle extrêmement important dans la lutte contre le sida et l'accueil des personnes malades. Actuellement, il faut inventer d'autres lieux, d'autres chantiers pour répondre à ces nouvelles pauvretés.

3 - Les formes renouvelées de pauvretés anciennes

Nous découvrons aussi, aujourd'hui, des formes renouvelées de pauvretés anciennes, la paupérisation de couches de la population qui deviennent de plus en plus pauvres.

Si on considère les personnes accueillies par les grandes associations comme le Secours Catholique ou par des grands lieux d'accueil, on remarque que les retraités souffrent davantage aujourd'hui qu'hier ; ceux qui ont une petite retraite, une petite pension, fréquentent le plus les lieux de distributions alimentaires, les accueils du secours catholique. Il faut donc en tenir compte.

Je voudrais aussi mentionner le nombre grandissant de lycéens et d'étudiants qui travaillent en faisant leurs études parce qu'ils ne peuvent pas payer leurs études. Et chez ceux qui ne trouvent pas de travail, la question de la prostitution étudiante se pose de plus en plus, c'est une réelle question y compris dans les Universités les plus prestigieuses.

Concernant le logement, il faut parler du surendettement à cause de la multiplication de l'offre des crédits à la consommation.

Une autre forme renouvelée, c'est une des phases de l'émigration en France. Certains migrants, notamment issus du Maghreb, pas totalement insérés dans la société française, arrivent à l'âge de la retraite. Il n'existe pas de tissu social qui leur permette d'être véritablement insérés comme l'ont été les Polonais, les Italiens et beaucoup d'autres populations étrangères qui sont venues dans notre pays

Je vous invite à réfléchir sur ce que nous offrons aujourd'hui aux jeunes générations migrantes. Ils viennent parce que leurs parents ont rêvé d'avoir l'égalité des droits avec les Français, d'avoir un travail, un logement décent et donc un niveau de vie meilleur que celui du pays que leurs parents ont quitté. Mais il n'y a ni travail, ni logement, ni égalité des droits.

Une des difficultés de la politique de l'émigration, c'est que les jeunes migrants n'ont rien à espérer, ne voyant que l'échec de leurs parents et grands-parents. Leur seul secours, c'est la religion et donc l'Islam. Je schématise mais cela fait comprendre le regroupement de foyers islamiques dans les banlieues qui leur permette de les retenir.

Donc cette crise sociale devient aussi une crise religieuse quelque part. Voilà très rapidement brossé un tableau des pauvretés, dans notre ville et dans notre région également.

II – ACTIONS DE L’EGLISE DE PARIS

Face à tous ces problèmes difficiles, l’Eglise de Paris agit. En 1990, le Cardinal Lustiger a créé ce vicariat de la solidarité regroupant 8 vicaires épiscopaux qui ont chacun une responsabilité particulière : la famille, la jeunesse, le catéchuménat, les prêtres, les communautés étrangères, etc...

En me confiant ce vicariat de la solidarité, Monseigneur André Vingt-Trois, a insisté sur 4 points :

- 1 - susciter et animer les comités caritatifs paroissiaux
- 2 -présider le travail du Comité catholique diocésain pour la solidarité,
- 3- être le référent de la maison de la santé,
- 4 - rencontrer régulièrement les responsables des grandes associations caritatives.

Ce vicariat a un secrétariat et deux conseils :

* Le Comité Catholique Diocésain pour la Solidarité composé de 8 personnes. Le Comité réfléchit aux grandes questions telles que : l’hiver-solidaire (afin de prévoir, lors des grands froids, l’accueil des personnes l’accueil dans les locaux paroissiaux et leur offrir l’hospitalité), l’aide à la pauvreté psychique, la mise en place d’un observatoire de la pauvreté à Paris.

* Le Conseil Caritatif Diocésain. Ce Conseil (CCD) est un organe de communion et de réflexion commune qui réunit les grandes associations au service de l’Eglise ou des Mouvements engagés sur le terrain de la solidarité à Paris.

Aujourd’hui le paysage de la solidarité a un triple niveau : local, diocésain et international.

Au niveau local, les paroisses jouent un rôle considérable.

L’église, la paroisse, reste le lieu fondamental de proximité avec les plus pauvres, et donc de leur accompagnement. Car, même si les gens ne sont plus croyants, ils ont instinctivement cette certitude qu’à l’église, ils trouveront de l’aide. Tout le monde peut voir les églises, mais tout le monde ne connaît pas l’existence du Secours Catholique ni son adresse. Les paroisses ont créé des Services d’entraide, des vestiaires, des associations comme "Marthe-Marie-Lazare et les autres" qui s’occupe de constituer des dossiers pour les gens sans papiers, de les accompagner à la préfecture pour leur dossier de régularisation ou une « épicerie solidaire », banque alimentaire qui fournit à très bas coût des denrées. Une famille peut remplir un caddie pour 3,50€.

Les paroisses ont créé de nombreux services pour la charité. Le grand défi pour tous ces services, c’est de travailler ensemble. Par exemple, dans certaines paroisses, les acteurs de la charité offraient tous les mois un repas pour des personnes isolées, puis pour les chômeurs, etc. Mais comme il n’y avait pas beaucoup de liens entre les différentes paroisses, c’était souvent les mêmes personnes qu’on retrouvait partout. Donc, la difficulté majeure de la solidarité, c’est de travailler en

commun. Les "Assises pour la Mission" ont eu pour objectif de permettre aux différents acteurs de la charité de se rencontrer. Puis, chaque paroisse de Paris a institué un comité caritatif paroissial dont le but est de réunir les acteurs de la charité œuvrant sur un même terrain, qu'ils viennent de la paroisse, d'associations ou de services du quartier, en vue de s'informer mutuellement des diverses réalisations, d'harmoniser les actions, de coordonner les calendriers et les ressources.

Depuis 5 ans, ces comités caritatifs paroissiaux s'organisent et sont une aide précieuse pour détecter des pauvretés nouvelles ou des besoins nouveaux (par exemple, la création d'une bagagerie où les personnes de la rue peuvent déposer leurs bagages durant la journée). Comment sommes-nous à l'affût de pauvretés nouvelles qui apparaissent dans un lieu ? Car dans l'Eglise nous pouvons faire naître des initiatives. Mais, pour les faire naître, il faut accepter d'arrêter d'autres activités car on ne peut tout faire. C'est le but de ces comités caritatifs qui sont un avenir et un outil extrêmement important pour le service de la charité à Paris.

Au niveau diocésain, un certain nombre d'associations ont été créées.

En 1981, le Père Giros a créé "Aux Captifs la Libération", afin d'aller à la rencontre des personnes qui vivent de la rue et dans la rue, aussi bien les sans-domicile-fixe que les personnes prostituées. L'association a pour credo d'aller à la rencontre les mains nues, c'est-à-dire d'offrir une relation fraternelle, gratuite, sans donner de repas ni d'aide sociale. Cette association compte 50 salariés, des centaines de bénévoles en lien avec une paroisse : l'action de cette association stimule fortement la charité de la paroisse.

Beaucoup d'autres accueils sociaux sont mis en œuvre avec des programmes pour la domiciliation des personnes, la réinsertion par l'alphabétisation, l'aide aux femmes, aux mineurs, etc. Par exemple, la maison Tibériade pour les personnes atteintes du sida ; l'association Alliance Espérance avec un établissement de service et d'aide pour le travail, des foyers relais comme l'association sainte Geneviève pour l'accompagnement des familles dans des logements.

Au niveau international, il y a aussi de nombreux Services d'Eglise : le Secours Catholique, la "Caritas France", le CCFD, la Conférence Saint Vincent de Paul, les Equipes Saint Vincent. Ces services d'Eglise ont un rayonnement qui dépasse le niveau national.

III – Convictions - Questions

Pour terminer, je vous livre quelques grandes convictions et aussi quelques questions.

Mes convictions

1 - La Charité est missionnaire, la charité évangélise et les pauvres nous évangélisent.

Un des dangers actuels est peut-être d'être tenté de nous replier sur des actions plus ouvertement évangélisatrices comme la formation, l'évangélisation de rue mais la charité est le propre même de la mission.

2 - Nous ne pouvons pas déléguer la charité à des professionnels car il n'existe pas de professionnels de la charité. Ce sont tous les chrétiens qui ont cette mission là. La charité est une conséquence de la foi, donc tout chrétien est responsable de cette mission là, même s'il y a des Conférences Saint Vincent de Paul ou le Secours Catholique. Toute communauté chrétienne doit s'interroger sur sa responsabilité à vivre la charité ?

3 - Même la main droite doit ignorer ce que donne la gauche, il est extrêmement important que la charité soit visible. Toute communauté est appelée à être diaconale, le Pape l'a rappelé dans son Encyclique *Deus Caritas est*, toute communauté est appelée à vivre cette diaconie et la visibilité de la charité n'a pas pour objectif de nous mettre en avant pour notre glorification, mais de mettre en avant les personnes que nous accueillons, les plus pauvres. Et la visibilité de la charité nous oblige, là aussi, à ne pas déconfessionnaliser tout ce que nous faisons. Certaines associations pensent obtenir plus facilement des crédits, des subventions publiques si elles ne se déclarent pas chrétiennes. Mais le risque est grand de perdre en même temps les valeurs chrétiennes. Nous avons besoin d'associations locales qui ont assez de force pour discuter avec d'autres, négocier et proposer des valeurs chrétiennes dans les décisions à prendre. Là est la visibilité de l'Eglise.

Le festival de la charité qui s'est déroulé l'année dernière avait pour but, dans chaque communauté, de rendre visible la charité déjà à l'œuvre et, ainsi, nous rendre compte de tout ce qui existait.

Cette année, le forum de la charité a réuni les acteurs de la charité dans le domaine associatif, des services d'Eglise, des paroisses pour vivre une journée d'échanges, de réflexions, de prière avec notre Archevêque et des invités.

4 - Il est important d'avoir un changement de génération. Aujourd'hui, le monde de la solidarité est principalement marqué par la génération des 70 ans et plus. C'est une génération extraordinaire de militants extrêmement actifs qui ont souvent su allier le politique et le caritatif. Mais cette génération s'essouffle et certaines activités s'arrêtent. La génération des 35-40 ans ont un rapport très différent au temps et à l'action. Ils se sont souvent beaucoup investis dans le concret (par exemple la distribution des "soupes" dans les maraudes). Comment cette génération va-t-elle prendre le relais de la précédente avec la nécessité d'ancrer leur action dans la dimension spirituelle avec une réflexion plus large sur la justice, et plus uniquement dans le concret et le ponctuel. Il faut permettre de différencier l'humanitaire du caritatif. Cela ne peut se faire qu'en plongeant son regard dans le Christ souffrant et en découvrant dans le visage du pauvre le visage du Christ. Pour cela il faut un investissement spirituel. Notre mission est de vivre la charité du Christ ; or, cela n'est possible que si nous vivons de la charité du Christ qui conduit à changer fondamentalement notre regard sur le monde et sur les autres. Cette conversion du regard fait considérer et voir le plus pauvre comme le Christ et comme celui qui nous donne le Christ. Les communautés chrétiennes ont un effort important dans ce domaine.

Mes questions

1 – La charité est-elle toujours efficace ? Comment ne pas négliger le caritatif par rapport à des choses plus explicitement rentables ? Un conseiller municipal d'un quartier de Paris, chrétien convaincu, a fondé "Immeubles en fête, la fête des voisins". Devant le succès de cette opération, il veut faire « voisins solidaires » afin de créer un vaste mouvement de solidarité dans les grands immeubles : pas seulement la fête une fois par an mais une invitation à vivre une solidarité de proximité : proposer de faire les courses de son voisin malade, aider une personne âgée, etc. Cette intuition est simple et géniale.

Dans les structures que nous mettons en place, il faut bien entendu rechercher une certaine efficacité. Mais la charité doit d'abord être féconde, avant de vouloir être efficace car elle est du

domaine de l'amour gratuit. Perdre du temps à écouter gratuitement une personne de la rue peut ne pas être efficace sur le plan de la rentabilité. C'est une question pour moi.

Le concept de la charité a beaucoup évolué. Le Secours Catholique fondé par Mgr Rodhain il y a plus de 60 ans, avait d'abord un but d'assistance : on donnait de l'argent, de la nourriture à ceux qui en avaient besoin. Puis, on est passé de l'assistantat à l'accompagnement. On ne donne plus directement des choses mais on essaie d'accompagner les personnes dans une réinsertion ou une recherche de moyens pour trouver de l'argent. Aujourd'hui, on ne fait plus sans les pauvres. Le Mouvement ATD Quart-Monde dit qu'il faut donner la parole aux plus pauvres. Aucun responsable de ce Mouvement ne va rencontrer un Ministre sans aller avec une personne qui est accueillie. C'est extraordinaire. Mais, la gestion de l'urgence aujourd'hui est une question très difficile et il faut la prendre en compte.

Une autre question est la formation des acteurs de la charité ; nous avons à travailler pour permettre qu'ils agissent avec générosité mais aussi avec la conscience de l'anthropologie et de l'Evangile. Dans l'encyclique Deus Caritas est, Benoît XVI parle de l'attention du cœur : "Nous ne sommes pas des techniciens, mais nous devons avoir l'attention du cœur". La question est de mettre en œuvre une formation pour développer cette attention du cœur par une vie spirituelle et un enseignement évangélique.

Une autre question est de savoir comment mettre davantage en valeur la diaconie de l'Eglise, c'est-à-dire la dimension du service de l'Eglise entière qui ne se limite pas simplement au service caritatif, mais aussi dans la catéchèse, dans la liturgie. La diaconie de l'Eglise doit se déployer dans toutes ses activités.

Lors des "Assises Diocésaines pour la Mission", les fidèles de Paris se regroupent autour de 12 thèmes. En conclusion de ces Assises, le Cardinal Vingt-Trois promulgue des orientations diocésaines avec des objectifs pour chacune des paroisses de Paris et une insistance sur l'importance de la charité.

En guise de conclusion, je crois qu'on ne peut parler des plus pauvres et voir comment les accompagner au niveau local ou international que si l'on a vraiment le désir profond de changer notre propre mode de vie. Rien ne se passera si nous ne changeons pas notre propre mode de vie.

Père Olivier Ribadeau-Dumas

Responsable diocésain du Vicariat apostolique pour la solidarité

Défis actuels

Aujourd'hui, avec les Fondateurs

Province de Grenade

Au service des malades de sida à Malaga

Introduction

Jusqu'en 1997, les malades du sida semblent incurables avec une pathologie jusque là inconnue de la médecine, ils montrent de nombreux symptômes : fièvre prolongée, perte de poids, adénopathies, etc. Après la découverte du virus responsable du sida, en 1983 par l'équipe du Professeur Luc Montanier de l'Institut Pasteur de Paris, une première conférence internationale sur le sida a lieu à Atlanta (Etats-Unis) en 1985 avec l'équipe de Luc Montanier et celle de Robert Gallo de Baltimore. Il n'existe pas encore de structures extra-hospitalières destinées à aider les malades du sida. En 1987, le premier médicament antirétroviral VIH obtient une autorisation de mise en vente sur le marché.

Création de notre service auprès des sidéens

Comment est né notre service des malades du sida ? Beaucoup de gens ont participé à la réflexion, à la prise de décision et à la réalisation de cet événement. Nous y voyons l'action de Dieu qui nous a motivés et déterminés à nous lancer dans cette mission. Nous croyons qu'il nous soutiendra toujours.

En 1990, dans le monde, on dénombre plus d'un million de malades du sida. Chez nous, dans les hôpitaux, les malades présentent des symptômes très variés, mais ils ne peuvent être pris en charge pour des longs séjours ni accueillis par les hôpitaux non équipés pour eux au niveau thérapeutique. Il n'y a donc pas d'autre issue pour eux que la mort.

Lorsque l'hôpital de Malaga reçoit ces premiers malades, l'équipe médicale, ne pouvant les prendre en charge, décide de demander de l'aide à l'évêque de la ville et aux Filles de la Charité.

Le Conseil Provincial a réfléchi à la demande, fait un discernement et conclu que c'était une des pauvretés de notre temps, et que saint Vincent aurait certainement répondu à cet appel. Cherchant un endroit approprié, le Conseil a trouvé une maison appartenant à l'évêché pour des colonies de vacances. Après les travaux nécessaires, la maison devient un beau centre d'accueil au milieu des arbres. La cour se transforme en jardin reposant. Dans ce Centre seront donc accueillis des malades du sida, pauvres et sans soutien familial.

Le 22 avril 1992, la communauté s'y installe, 4 Filles de la Charité commencent leur service, bien décidées à soigner leurs frères "à la sueur de leurs visages et à la force de leurs bras".

Ce service a débuté à un moment où les conditions de la transmission du sida n'étaient pas encore bien connues, nous savions que cette maladie se transmettait généralement par les relations sexuelles ou l'hérédité. Mais, à cette époque, les malades étaient reconnus comme contagieux.

Dans les hôpitaux, il arrivait que le personnel entrait dans la chambre des malades avec des gants et un masque ; cette pathologie apparaissait généralement chez ceux qui faisaient partie d'une "population à risque" (drogués, homosexuels...).

La première malade, accueillie dans notre Centre, avait été prostituée dans sa jeunesse, maintenant elle avait plus de quarante ans. Son compagnon actuel venait tous les jours prendre de ses nouvelles mais n'osait pas venir la voir.

Les premiers temps, il a fallu combattre la peur en raison de tout ce qu'on disait au sujet de cette maladie. On s'approchait des sidéens en faisant attention. Les soignants devaient parfois changer les malades jusqu'à 15 fois en 24 heures, en raison de diarrhées chroniques. Puis, des manifestations de lésions dermiques (syndrome de Kaposi) apparaissaient sur le visage des malades, ils avaient beaucoup de fièvre, transpiraient et s'affaiblissaient... jour après jour, on les voyait baisser inexorablement vers la mort.

Que faire pour affronter cette situation qui allait se terminer si mal ? **Aimer et accompagner.** Pour les soins et pour tout, nous faisons très attention aux moindres détails, nous n'avions aucune autre arme qui soit efficace. En réalité, c'était comme des soins palliatifs. Nous pensions à cette phrase de la Médecine au XIX^{ème} siècle : en Médecine, on peut "**guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours**".

Nous pouvions les soulager en les changeant de posture, en humidifiant leurs lèvres, en leur donnant un verre d'eau ou en épongeant la transpiration...en essayant toujours d'écouter, ce qui est une forme de réconfort. Quelle impuissance devant cette jeunesse menacée! Parce que les malades avaient alors 35 ans plus ou moins.

Nous avons réfléchi et prié beaucoup sur la valeur évangélique de ces petits soins, sur le signe fraternel de notre présence. Ils nous renvoyèrent à la vérité d'une humanité souffrante qui réclamait un cœur sensible à la douleur et à la solitude. De notre part, cela nous demandait une attention délicate, une écoute sereine et attentive aux émotions. Dans cet accompagnement, on priait avec ceux qui le désiraient. On saisissait toujours les occasions d'ouvrir leur cœur à un Dieu, Père, plein de miséricorde, respectant toujours leurs sentiments religieux ou agnostiques.

La communauté scientifique continuait sa recherche sur le VIH, sa manière de se développer et de se multiplier, afin de trouver un médicament approprié.

Le reste de la société se trouvait partagé face à ces malades : la peur de les approcher provoquait un certain éloignement. Les malades et leur famille cachaient la maladie. Personne n'osait dire qu'un membre de sa famille avait contracté le VIH. On nous demandait même de cacher leur présence au Centre et avons dû lutter contre les mass media pour préserver l'anonymat.

Attentives à leurs familles, essayant de rétablir des relations entre elles et le malade, cela ne donnait pas toujours de résultat. Dans certaines situations, c'était une aide pour le malade, mais dans d'autres, c'était impossible. Beaucoup de jeunes malades, arrivant au Centre, venaient du monde de la drogue, ils n'avaient plus de lien avec leur famille en raison des problèmes provoqués par l'addiction : vol, fugue, abandon du travail, prison, fuite des personnes qui pouvaient les aider... Tout cela avait brisé les liens familiaux.

A partir de 1997, une nouvelle perspective se dessine, de nouveaux traitements efficaces apparaissent. Les résultats sont bons, mais le traitement est lourd et astreignant. Pour voir un résultat, il faut suivre fidèlement le traitement, sans jamais l'abandonner. Le Centre est approprié pour cela, offrant l'hygiène et une bonne alimentation pour retrouver des forces. Grâce à ces nouveaux traitements, l'organisme récupère ses défenses et le sida n'est plus synonyme de mort.

Depuis ce temps-là, nous pouvons envisager la vie, penser à la réinsertion sociale, à la recherche d'un travail. Pendant le temps passé au Centre, les malades participent à différentes activités avec l'aide d'un moniteur : théâtre, rédaction d'un journal, cinéma, usage de l'ordinateur, cours de rattrapage, mécanographie, etc. L'activité des bénévoles est magnifique. Certains sont vraiment constants, viennent depuis plusieurs années. C'est un nouveau visage, une activité différente, une amitié qui fait monter leur estime d'eux-mêmes.

En résumé, de 1983 à 1990, la maladie est découverte mais on évite d'en parler et on cache les malades. De 1990 à 1997 : on légifère sur l'obligation d'analyse avant une transfusion sanguine. De 1997 à 2000, on lutte pour l'insertion dans le monde du travail. Actuellement, nous nous efforçons d'obtenir tous les droits sociaux en leur faveur.

Maintenant, nos malades sont bien soignés. Les médicaments sont chers, mais nous pouvons les donner gratuitement à ceux qui en ont besoin. En revanche, la société considère toujours le sida comme une maladie honteuse dont elle a peur et marginalise ceux qui en sont atteints.

Aujourd'hui, en regardant la Compagnie du futur, nous savons que la Compagnie se veut servante des pauvres, des malheureux auxquels les structures sociales et économiques ne prennent pas en compte les besoins vitaux des personnes. La Compagnie que nous voulons construire : celle qui sert le Christ dans la personne des pauvres "à la sueur de nos visages et à la force de nos bras" avec l'esprit de Vincent et de Louise.

Communauté Marguerite Naseau.

Malaga (Espagne)

Actualité des Provinces

Désignation des Visitatrices et nomination des Directeurs provinciaux

PROVINCE D'AUTRICHE : Soeur Elfriede Magdalena POMWENGER a été désignée Visitatrice, en remplacement de Soeur Angelika PAUER, le 7 avril 2010.

PROVINCE DE MADRID SANTA LUISA : Soeur Concepcion VIVIENTE CORE a été désignée Visitatrice, en remplacement de Soeur Maria Cruz GUTIERREZ MARTIN, le 7 avril 2010.

PROVINCE D'IRLANDE : Soeur Catherine PRENDERGAST a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 7 avril 2010.

PROVINCE DE NIGERIA : Soeur Gloria ANIEBONAM a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Francesca EDET, le 23 avril 2010.

PROVINCE DE THAILANDE : Soeur Consolacion EATA a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Josefina ESTREMER, le 23 avril 2010.

PROVINCE DE MADRID SAN VICENTE : Soeur Maria del Carmen ZABALLOS LOSADA a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 2 juin 2010.

PROVINCE DE PAMPLONA : Soeur Soledad GARCIA IMAS a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Presentacion URRICELQUI YOLDI, le 16 juin 2010.

PROVINCE D'AFRIQUE CENTRALE : Soeur Maria Remedios LOPEZ SORLOZANO a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Sabina IRAGUI, le 12 juillet 2010.

* * * * *

Le Père Patrick GRIFFIN a été nommé Directeur général pour six ans, le 21 octobre 2010.

* * * * *

PROVINCE DE SUISSE-TURQUIE : le Père Yves BOUCHET a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 29 avril 2010. Le Père Semaan JAMIL a été nommé Sous-Directeur pour la Communauté de l'Hôpital de la Paix à Istanbul le 29 avril 2010.

PROVINCE FRANCE-NORD : le Père Pierre CORNEE a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 29 avril 2010.

PROVINCE DE SIENNE : le Père Giancarlo PASSERINI a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 29 avril 2010.

PROVINCE DES PAYS-BAS : le Père Jan Van BROEKHOVEN a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 11 mai 2010.

PROVINCE D'AMERIQUE CENTRALE : le Père Ismar de Leon HERNANDEZ a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 24 mai 2010.

PROVINCE DE MADRID SAINTE LOUISE : le Père Antonio Molina SALMERON a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour un mandat de trois ans, le 16 juillet 2010.

PROVINCE DE BOGOTA : le Père Luis Alfonso STERLING MOTTA a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 26 octobre 2010.

Témoignage des Sœurs

Province des Canaries (Espagne)

La Communauté de Corralejo

Corralejo se trouve dans le Canton de « La Oliva » au nord de l'île de Fuerteventura (une des 7 îles de l'archipel des Canaries). En plus de la petite ville de Corralejo, le Canton comprend 9 villages. La population varie beaucoup. Actuellement, le Canton compte plus de 20 000 habitants et Corralejo, la petite ville, environ 15 000, on y dénombre plus de 80 nationalités, les villages changent beaucoup.

Nous sommes actuellement une Communauté de 4 Sœurs à la retraite. La Communauté a été implantée en 1975 à Corralejo pour « l'Oeuvre Sociale de la Vierge de la Médaille miraculeuse ». Dès leur arrivée, les Filles de la Charité ont mis en route des équipes d'AMM qui continuent encore aujourd'hui : une dizaine de statues de la Vierge passe de maison en maison et les familles s'engagent à prier, à se réunir chaque mois avec d'autres pour y recevoir un temps de formation.

Nous travaillons toutes les 4 à la paroisse mais aussi au service des familles, des personnes âgées, des malades, des migrants et des SDF. Nous collaborons avec une dame qui est salariée par la Compagnie et 7 bénévoles laïcs. Nous avons un contrat avec le conseil municipal de Fuerteventura pour soutenir « le Programme aux personnes âgées de la région nord ». L'assistante sociale de la mairie coordonne notre travail : nous visitons les familles pour connaître leurs besoins en matériel médical, par exemple un lit médicalisé, un fauteuil roulant ou autre ; puis nous les aidons à faire les démarches auprès de la Sécurité Sociale afin de l'obtenir. En cas de décès, nous veillons à le récupérer pour que d'autres puissent en bénéficier.

L'année dernière, la Communauté était aussi engagée avec le Centre de rétention des émigrés de Fuerteventura qui se trouvait dans l'ancienne caserne de la Légion. Chaque matin, une Sœur allait au Centre en tant qu'infirmière, elle s'occupait du domaine sanitaire et donnait des cours d'espagnol. Mais, depuis octobre dernier, le Centre est fermé.

Une Sœur travaille au Secours Catholique car beaucoup de familles sont au chômage et se retrouvent dans la misère. Une autre visite les personnes âgées à domicile et les malades à l'hôpital. Quand un malade désire voir un prêtre, elle le met en contact avec lui. Elle porte aussi la communion à ceux qui le souhaitent. Elle conduit les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer pour les analyses au laboratoire ou les consultations médicales. Avec Madame la mairesse, elle a le projet de travailler dans le Centre de Jour pour personnes âgées qui va s'ouvrir prochainement.

Toutes les 4, nous sommes très engagées à la paroisse. L'une a la responsabilité de la sacristie et du linge d'autel, l'autre anime la liturgie, accompagne les enterrements. Ce sont des moments très importants pour rejoindre les gens dans la peine. La troisième travaille à la catéchèse, à l'éveil de la foi. Elle réunit tous les quinze jours les 35 mamans qui font la catéchèse familiale. Une après-midi par semaine, elle organise avec deux bénévoles de l'AMM un temps de prière pour toutes les personnes qui désirent prier ensemble. Enfin, la quatrième Sœur travaille aux archives paroissiales et à la préparation au baptême.

Enfin, avec les SDF, nous essayons de les aider à retourner dans leur famille ; malheureusement parfois en vain.

C'est au cours de nos visites que nous avons connu et engagé des personnes qui ont accepté de nous aider dans notre mission : depuis plus de 5 ans, Rosi, devenue veuve et seule parce que ses enfants sont mariés, assure une quantité de services, elle passe des heures au Secours Catholique à trier et réviser des vêtements. Luis et Emérita nous conduisent en voiture dans les villages ; Carmen, notre voisine, travaille à la sacristie et assure de nombreuses visites, trouvant toujours qu'elle n'en fait pas assez. Enfin, Masi, la plus jeune, professeur d'anglais, touchée par notre manière de servir les autres, a voulu faire une expérience avec nous ; aujourd'hui, elle s'émerveille de découvrir Dieu dans les personnes rencontrées

Pour terminer, nous avons inscrit dans notre projet communauté que notre maison soit toujours un point d'écoute pour tous ceux qui sont dans le besoin. Nous sommes heureuses de pouvoir continuer de servir le Christ dans les personnes malades ou en difficulté.

La Communauté de Corralejo

Louise de Marillac – Fondatrice

Les leçons de l'histoire nous enseignent l'avenir et ouvrent la porte à notre réflexion pour méditer sur notre héritage. Vincent de Paul appartient à la grande histoire... et Louise de Marillac ?...

Introduction

Un mystère planait sur son enfance puisqu'elle n'a jamais connu sa mère et l'on ne sait avec preuve le lieu de sa naissance. Dès l'enfance, la douleur la marqua secrètement « ... *dès ma naissance et à tout âge, Dieu ne m'a presque jamais laissée sans une occasion de souffrance* »⁷. Sa destinée est dans les mains de Dieu ; l'obscurité de l'avenir s'éclaircira, Louise trouvera sa flamme dans le cœur du Christ **en formant les servantes des pauvres**, de sorte que le Pape Pie XII, alors cardinal, a pu dire, tout haut, le jour de la canonisation : « *Elle, Louise de Marillac, vous fit croître par son regard, par sa parole, par son secours vigilant, par son inlassable exemple d'héroïsme, alors que vous étiez un tout petit troupeau...* »

Formatrice, organisatrice, guide spirituel, comment cela a-t-il pu se réaliser dans ce 17^è siècle connu historiquement par deux extrêmes : la richesse et la pauvreté, le libertinage de ceux que l'on appelait les Grands et la mystique des pauvres se traduisant en **mystique de l'action** selon saint Vincent de Paul ?

Les premières années du 17^è siècle, après avoir vu Paris en proie aux ravages de la peste, plongèrent la France dans l'anarchie des guerres civiles avec : licence des mœurs, ignorance du peuple, relâchement de la discipline parmi le clergé et les monastères. Paris est peuplé d'une multitude innombrable de vagabonds, d'aventuriers, de gens capables de tout oser, qui devenaient maîtres de la rue, à la tombée de la nuit. Misères et pauvretés sont installées.

Dans ce même temps, une vive réaction se formait dans le cœur d'aucuns. Des âmes généreuses cherchaient un remède à ces maux : les unes dans les cloîtres par la pratique des plus pures maximes de l'Évangile, les autres dans le monde en se faisant la **providence des miséreux**. Parmi ces cœurs généreux, **Louise de Marillac** prenait sa place ; toutefois, par une conduite mystérieuse de Dieu, l'ardeur de ce cœur insatiable de dévouement, de renoncement et de perfection, attendra de longues années le signe de Dieu.

DE LA NAISSANCE A LA RENCONTRE DE M. VINCENT

Les quelques notes, correspondant à la préparation de Louise pour réaliser le plan de Dieu, ne sont pas une biographie mais quelques épisodes pour situer Louise dans son environnement jusqu'à l'heure de Dieu. La préparation commencera dès le berceau jusqu'à la fin de sa vie. La famille de Marillac arrivait à l'apogée de sa puissance. Le moins connu était le père de Louise, Conseiller au Parlement, qui n'oublia rien de ce qui était utile pour perfectionner l'enfant dans les « exercices du corps et de l'esprit » au temps de sa jeunesse.

Dès le 15 août 1591, Louis de Marillac passa contrat devant notaire afin d'assurer à l'enfant qui vient de naître la dotation d'une rente annuelle et la possession de terres sises au territoire de Ferrières. Une lettre adressée à une « sienne cousine religieuse à Poissy » du nom de Louise de Marillac, suivait immédiatement cet acte notarié. La lettre n'est jamais parvenue. De ce fait, nous ignorons l'âge de Louise arrivant au Monastère royal Saint Louis de Poissy. Qu'une petite fille fut

⁷ De l'anxiété à la sainteté, Mère Poissenet p. 1

confiée à un monastère pour son éducation n'est point un fait anormal à l'époque, surtout lorsque, parmi les membres de la communauté, elle comptait une parente⁸.

La petite enfance de Louise baigne dans une atmosphère religieuse, son âme s'est épanouie dans ce milieu où Dieu avait sa place, où Louise fit ses toutes premières études d'une culture intellectuelle très poussée : catéchisme, liturgie, littérature se trouvaient intimement liés. Sœur Marillac, la parente de Louise, était parmi les religieuses les plus cultivées du Monastère. Elle traduisait en vers français l'Office de la Sainte Vierge et les psaumes de la pénitence ; composait des méditations sur toutes les fêtes de l'année et donna un commentaire du Cantique des Cantiques, ce qui laisse supposer selon Mère Poissenet que ces dons littéraires sont mis au service d'une vie spirituelle authentique et profonde⁹. C'est donc au Monastère royal de Poissy que Louise apprit à lire et à écrire, à acquérir des connaissances de latin, qu'elle apprit l'Histoire Sainte, l'histoire des saints et donc, très tôt, à connaître Dieu, à Le prier, à L'aimer, à Le voir se dévoiler sous les haillons des pauvres.

Après un certain temps, son père la retira de Poissy et la mit entre les mains d'une maîtresse habile et vertueuse pour lui apprendre, selon Gobillon, « à faire des ouvrages convenables à sa condition ». Cependant, son père n'oublia rien, est-il dit, de ce qui pourrait la perfectionner. Découvrant dans son esprit un fond capable de toutes sortes d'instructions, il lui fit apprendre la philosophie pour lui former le raisonnement et pour lui donner entrée dans les sciences les plus élevées « ce qui lui donna tant d'affection pour la lecture qu'elle en faisait la plus ordinaire de ses occupations ». Pour la peinture, « elle eut tant d'inclination pour ce bel art qu'elle s'y eut toujours appliquée dans les différents états de sa vie »¹⁰.

Louise est donc pensionnaire à Paris, la maison familiale ne lui est pas ouverte de façon habituelle ; à certains jours, elle voit son père, homme cultivé qui reconnaît très vite les possibilités intellectuelles de Louise, attirée par les sujets profonds, les questions graves. A la fin de sa vie, il écrira dans son testament « elle a fait ma plus grand consolation dans le monde ; elle m'a été donnée par Dieu pour mon repos d'esprit dans les afflictions de la vie »¹¹.

Quand le père mourut en 1604, il ne lui resta que Dieu. Dans un élan d'enthousiasme, elle désire entrer chez les Capucines. Vu sa frêle santé, le Père Honoré de Champigny lui demanda de renoncer à son projet en ajoutant « Dieu avait sur sa personne quelque autre vue »¹² qu'il ne lui dit pas.

Entre 1604-1613, il reste beaucoup de points obscurs. La famille de Marillac s'est peu souciée de tirer de l'obscurité une fille qu'on ne désavouait pas mais qui ne devait pas figurer dans l'arbre généalogique. Le monde la repoussait, Dieu l'attirait. Pendant ce temps... **les oncles et tantes lui cherchent un parti**

Et ce fut parmi les personnes de la Reine qu'ils le choisissent. Le 5 février 1613 en l'église Saint-Gervais, elle épousa Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de la Reine Marie de Médicis et devint **Mademoiselle Le Gras** pour la société. Les deux époux s'installèrent sur la paroisse Saint-Merry. Michel naquit à la fin de l'année 1613 et fut baptisé à Saint-Merry.

Le temps passe ! Antoine Le Gras est gravement malade. Louise tombe dans un grand abattement d'esprit qui dura jusqu'à la Pentecôte. « J'avais, dit-elle, le doute que je devais quitter mon mari, comme je le désirais pour faire réparer mon premier vœu et avoir plus de liberté de servir Dieu et

⁸ De l'anxiété à la sainteté, Mère Poissenet p. 3.

⁹ De l'anxiété à la sainteté, Mère Poissenet p. 4.

¹⁰ Gobillon Livre I, 1676.

¹¹ Gobillon Livre I, 1676, p. 8

¹² Gobillon Livre I, 1676, p. 9

le prochain »¹³. Le 4 juin 1623, jour de la Pentecôte, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs pendant la Sainte Messe, **la lumière se fit**.

Monsieur Le Gras mourut le 21 décembre 1625. Louise reste seule avec son fils âgé de 12 ans. L'épreuve est dure. Monsieur Vincent, par la grâce de Dieu, devient le conseiller entrevu dans la Lumière de Pentecôte. Il l'emploie au service des pauvres, progressivement dans les Confréries de Charité, prélude des paroles du Père Honoré de Champigny. « **Dieu avait sur sa personne quelque autre vue, qu'il ne lui dit pas** ».

Cette longue introduction était nécessaire pour bien comprendre la préparation du désir de Dieu, en corps et en âme, chez Louise : **Etre et Faire** seront son pain quotidien dans l'acceptation de la volonté de Dieu dans ce siècle de la charité en action avec ceux qui l'aideront à sortir de ses replis de conscience.

Après la tempête intérieure et la mort de son mari, un calme relatif lui permet d'organiser sa vie. Elle quitte le logement luxueux organisé avec Antoine Le Gras pour une demeure plus simple. Elle prie, elle lit. A l'époque, les personnes pieuses entretenaient leur vie spirituelle par la lecture des livres saints. N'avait-elle pas obtenu de lire la Sainte Ecriture avec son mari ? Privilège rare ! Par un écrit du 8 mai 1623 de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, autorise les deux époux à lire ensemble la Bible, version français des Docteurs de Louvain¹⁴.

Ce 17^e siècle est aussi le siècle de la charité. L'amour du prochain apparaît comme une suite nécessaire à l'amour de Dieu, les bonnes œuvres doivent s'accomplir dans la lumière de la foi. Louise les inscrira dans son règlement de vie¹⁵. L'exemple venait de haut. Les familiers de la Reine Anne d'Autriche ont souligné certaines particularités de son amour pour les pauvres. Prenant les formes les plus diverses, cette charité se manifesta avec une spéciale intensité dans ses relations avec M. Vincent qui se resserrèrent au moment de la mort de Louis XIII. L'historien de « l'action charitable d'une reine de France », Anne d'Autriche en l'occurrence, rapporte le fait suivant : « *Au lendemain de la disparition du Roi, M. Vincent se disposait à rentrer à Saint-Lazare lorsque sa Souveraine le retint : « ne m'abandonnez pas, dit-elle, je vous confie mon âme. Je veux aimer et servir Dieu* »¹⁶. Elle fit retraite sous sa direction. Dès lors, les deux noms furent étroitement associés dans l'organisation de la charité. Il est difficile, dit l'auteur, de savoir quelle part il faut attribuer à l'un ou à l'autre, tant leur collaboration fut intime. Quand l'initiative vint de la Reine, elle confia l'exécution à M. Vincent par ses missionnaires et les Sœurs. On retrouvera l'action bienfaisante à tous les carrefours de la misère en ce 17^e siècle.

Les raisons de cet essor des œuvres d'assistance en faveur des pauvres, des malades sont dues fondamentalement à un sens plus aigu de la solidarité humaine, selon le langage d'aujourd'hui, prenant sa source dans un approfondissement de la vie chrétienne, une redécouverte de **l'éminente dignité des pauvres**. Bossuet, après beaucoup d'autres, l'a dit et redit dans plusieurs de ses sermons. Louise de Marillac, dans sa solitude, participe discrètement à cet essor du service des pauvres et l'engagera dans **le service des plus pauvres**.

En 1619, elle rencontre François de Sales retenu à Paris pour différentes affaires, et lié d'amitié avec Michel de Marillac. Il distingua d'autant mieux Mademoiselle Le Gras parmi les dames de qualité venues l'entendre, puisqu'il dut monter en chaire plus de 300 fois. Il eut même la bienveillance, la sachant souffrante un jour, de l'aller visiter dans sa demeure. Il fut mis au courant de son grand abatement d'esprit. Rien n'était plus opposé à la mentalité du doux évêque. Il ne put

¹³ *Ecrits spirituel*, A. 2, p. 3.

¹⁴ Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, p. 80. Edition du Cèdre.

¹⁵ *Ecrits spirituels*, règlement de vie dans le monde.

¹⁶ *Les œuvres de charité en France au 17^e siècle*, p. 7.

que l'exhorter avec quelques paroles qui lui étaient familières en pareilles circonstances ... « il ne faut pas pointiller à l'exercice des vertus, mais il faut y aller rondement, franchement, naïvement à la bonne française, avec liberté, à la bonne foi, grosso modo ».

Avant de retourner en Savoie, il demande à Jean-Pierre Camus de prendre Louise en charge. La conduite de Mgr Camus paraît avoir été très sage malgré toute la polémique qui troublait certains, excitaient d'autres dans les imprécisions qu'imposait le genre roman de ses œuvres. Dans la pratique, Mgr Camus se révéla directeur et directeur apprécié par Louise de Marillac. Cette direction coïncide avec la période très dure de la vie de Louise. Les lettres échangées à cette occasion témoignent de sa confiance en son directeur et aussi de la hauteur de vue de ce dernier : « *il ne faut prendre des exercices de piété dans la solitude, pour vous comme du miel, rarement et sobrement, car vous avez une certaine avidité spirituelle qui a besoin d'être retenue* »¹⁷.

Dès 1625, Jean-Pierre Camus retournant à Belley pour ne plus revenir de longtemps à Paris, conseille à sa pénitente de choisir un autre directeur. L'a-t-il confié à M. Vincent ? Il semble que NON. Dieu s'en chargera dans la vision de Saint-Nicolas-des-Champs : **M. Vincent** que François de Sales estimait comme un véritable homme de Dieu.

Après la mort de son mari, une nouvelle vie s'instaure. Louise fait retraite, le nouveau directeur fixe le cadre et les sujets d'oraison. Louise lui rend compte chaque jour de ce qui se passe, car il veut savoir si Dieu parle et il veut qu'elle sache que Dieu a parlé. Louise sort de sa solitude, grâce à la direction prudente et patiente de M. Vincent et, sans précipitation, elle connaîtra les désirs de Dieu.

LOUISE DE MARILLAC, FORMATRICE ET GUIDE SPIRITUEL

Tout commencera en 1626 ! Louise avait décidé : pour elle-même à Dieu et à Dieu pour les pauvres. Quand elle annoncera sa décision sans retour à M. Vincent, il la félicite et termine sa lettre : « *oh ! quel arbre vous avez produit aujourd'hui aux yeux de Dieu, puisque vous avez produit un tel fruit ! A jamais puissiez-vous être un tel arbre de vie, produisant des fruits d'amour !* »¹⁸

Dans l'oubli d'elle-même, Louise avait acquis une fermeté, une maîtrise, un équilibre qui la mettait à la hauteur de toutes les charges. L'organisatrice qu'elle était devenue se rendait compte des déficiences des Charités. Après concertation avec M. Vincent, tous les deux étaient convaincus que **la charité avait besoin de servantes** qui ne pouvaient servir sans avoir été préparées techniquement, moralement et spirituellement, sans être dirigées et soutenues.

Le besoin fit son chemin...

L'heure de Dieu, la Pentecôte 1623... Louise est envahie d'une grâce extraordinaire qu'elle appelle Lumière : « *Je fus avertie... qu'un temps devait venir que je serai en état de faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance et que je serai en une petite communauté où quelques-unes feraient de semblable...* »¹⁹. La réalisation de la grâce prit corps ce 29 novembre 1633. Après les hésitations, l'aide du Saint-Esprit dissipe les nuages, M. Vincent permit à Louise de former les servantes des pauvres **dans sa maison**. Sans l'abandonner, il servait de guide pour la préparation. Dès le mois de mai 1633, un petit billet lui fut adressé : « *Minutez le règlement, je le verrai ensuite et ferai ensuite ce que vous me mandez, dites-moi ces empêchements que vous craignez* »²⁰.

¹⁷ Camus, auteur spirituel, Coste I, 117 - Grand Saint du grand siècle ; Gobillon Livre I, 1676, p. 15.

¹⁸ Archives de la compagnie, lettre n°1 ; Abelly, Livre I, p. 105 ; Coste I, L. 27.

¹⁹ Ecrits spirituels

²⁰ 60^e lettre de M. Vincent à Louise (Archives de la Compagnie) ; Coste I, L. 122.

La formation des filles sera assurée par tous les deux. Là où les deux fondateurs se trouveront en plein accord, c'est dans l'application de l'Évangile au service des pauvres. M. Vincent le rappellera à la petite communauté venue à l'entretien ce 19 septembre 1649 sur l'Amour de Dieu : « Le sujet de la présente conférence sera l'amour de Dieu qui se rencontre dans l'Évangile d'aujourd'hui... Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, etc. (Mt 22,3)²¹. La rédactrice, Sœur Elisabeth Hélot, ajoute : ce que Notre-Seigneur a permis lui (à M. Vincent) [à Jésus, pas à M. Vincent] être demandé, pour avoir lieu, nous en donner l'instruction portée dans l'Évangile d'aujourd'hui, conformément à laquelle **Mademoiselle Le Gras a jugé à propos que nous prissions ce sujet...**

Le 29 novembre 1633, les filles sont là. En peu de temps, d'autres s'y ajouteront. Louise avait réfléchi son projet de formation. Au petit conseil de la Compagnie, elle l'explicitera en quelques points, notamment les conditions d'admission et le spécifique de la formation car « être Fille de la Charité, c'est être filles de Dieu, filles appartenant entièrement à Dieu »²² selon les exigences de M. Vincent.

Jusqu'à sa mort, elle veillera au recrutement, à ces conditions d'admission en fidélité aux exigences définies aux origines. M. Vincent manifestera cet accord soit dans les Conseils, soit dans les conférences qu'il a prononcées dans les rencontres avec les Sœurs : « pour être vraie fille de la Charité, il faut avoir tout quitté : père, mère, biens, prétentions au mariage, c'est ce que le Fils de Dieu enseigne en l'Évangile ; il faut encore s'être quitté soi-même, car si l'on quitte tout et que l'on se réserve sa propre volonté, qu'on ne se quitte pas soi-même, rien n'est fait »²³.

Dans la première conférence sur l'esprit de la Compagnie, M. Vincent insiste : « il importe que les filles de la charité sachent en quoi consiste cet esprit, autant qu'il importe à une personne qui veut faire un voyage de savoir le chemin du lieu où elle veut aller ».²⁴ La semaine suivante, sur le même sujet : « je répète encore une fois que l'esprit de votre Compagnie, mes sœurs, consiste en l'amour de Notre-Seigneur, l'amour pour les pauvres, l'amour entre vous, l'humilité et la simplicité. »²⁵

Comme M. Vincent allait finir, Mademoiselle Le Gras lui dit : « Mon Père, je vous supplie de nous donner à Dieu pour que nous entrions bien dans cet esprit et de lui demander pardon pour nous des fautes que nous avons faites contre ce même esprit »²⁶.

De concert avec Mademoiselle Le Gras, il rappellera à certaines occasions de ce qu'ils avaient convenu ensemble selon les circonstances dès ce 31 juillet 1634 pour être en mesure d'être envoyées aux lieux où elles pourraient enseigner, de saisir les occasions d'apprendre les moyens de se perfectionner ; « combien il importe qu'une fille soit bien formée, de ce qu'elle doit faire quand elle est envoyée en quelque lieu... il faut être bien soigneux car cela importe beaucoup de se bien former, tant que vous êtes ici, de tout ce qu'il faut savoir et avoir grand soin de ce que l'on vous dira. Et comme vous ne pouvez y rester longtemps, il faut vous rendre attentives dans le peu de temps que vous y êtes »²⁷.

Une autre insistance concerne **l'instruction des pauvres** des choses nécessaires à salut « pour cela, il faut qu'elles soient **instruites premièrement elles-mêmes** avant que de pouvoir enseigner aux

²¹ Livre bleu, p. 307

²² Conférence 7 juillet 1640

²³ Conférence 5 juillet 1640.

²⁴ Conférence du 2 février 1653

²⁵ Conférence du 9 février 1653

²⁶ Conférence du 9 février 1653, p. 395

²⁷ Extrait de 4 Conférences : 31 juillet 1634, 1^{er} janvier 1654, 16 mars 1659, 8 décembre 1658

autres. »²⁸ Il insiste pour les Sœurs qui sont en paroisse « *il faut tâcher de vous former à bien faire le catéchisme aux enfants* ». ²⁹

M. Vincent utilisait la correspondance avec Mademoiselle Le Gras pour préciser certains points pour la formation quotidienne sans que sa présence soit nécessaire : « *Il sera bon que vous leur disiez en quoi consistent les solides vertus, notamment celles de la **mortification intérieure et extérieure**, de notre jugement, de notre volonté, des ressouvenirs, du voir, de l'écoute, du parler et des autres sens, des affections aux choses mauvaises, inutiles et même des bonnes, pour l'amour de Notre Seigneur qui en a usé de la sorte ; et il faudrait les fort affermir là-dessus, notamment à la vertu d'obéissance et à celle de l'indifférence... il sera bon que vous leur disiez qu'il faut qu'elles soient aidées à acquérir cette vertu de mortification et exercées, et je le leur dirai aussi afin qu'elles y soient disposées...* »³⁰

Le programme est dense, solide, mais rien n'est acquis une fois pour toutes, la formation étant un perpétuel devenir. Pour encourager Mademoiselle, il lui écrira en 1634 : « *Il me semble que vous en avez assez pour quelque temps et que vous devez les fort exercer à lire et à travailler de l'aiguille afin qu'elles puissent travailler à la campagne* »³¹.

Le nombre de filles qui entraient dans la Compagnie s'augmentait tous les jours, ainsi que l'ouvrage. Louise se fit aider en nommant une **directrice de Séminaire**. Au Conseil de mars 1648, M. Vincent l'interpelle : « *Et vous, ma sœur, qui avez charge de vos Sœurs nouvelles, faites-leur bien comprendre la manière de faire oraison sur le sujet d'une conférence, les raisons que l'on a de faire telle chose... enfin, ma sœur, c'est à vous à les rendre capables* »³².

La pensée de Louise de Marillac, concernant la formation, n'est pas explicitée dans un traité sur la dite formation, mais dans sa correspondance au fil des ans, selon les circonstances avec M. Vincent ou M. l'Abbé de Vaux, Frère Ducourneau et les Sœurs servantes des fondations. Louise est claire, précise dans ses écrits personnels, dans ses avis qui nous sont connus par le premier biographe, M. Gobillon et les historiens de plus tard. Quelques notes sur l'obligation d'être instruites insistent sur les conséquences de l'omission : « *ce serait témérité d'entreprendre une chose sans savoir comment il faut s'y prendre pour la bien faire. Puis, agissant dans l'incertitude, on serait toujours en danger d'offenser Dieu* »³³.

Elle note dans une de ses préoccupations pour se comporter en vraie fille de la charité « *il faut être toujours disposée à faire la sainte obéissance, dans la vue de faire la volonté de Dieu* ». ³⁴

Louise recommande aussi aux Sœurs d'avoir « *grande affection et dévotion à l'instruction qui se fait durant trois quarts d'heure, car c'est une action très importante et très nécessaire, parce que l'on vous instruit de ce que vous êtes obligées de faire* »³⁵.

CONDITIONS REQUISES POUR L'ADMISSION, TOUJOURS TRES PRECISES SELON LE SUJET PRESENTE ET LA PERSONNE QUI PROPOSE.

A M. l'Abbé de Vaux, en 1640, Louise parle de l'accueil des candidates si c'est la volonté de dieu, avec le désir de ne recevoir que celles qui sont appelées. Plus tard, elle ajoutera la nécessité de

²⁸ Conférence du 16 mars 1659.

²⁹ Conférence du 8 décembre 1658.

³⁰ Coste I, p. 278

³¹ Archives de la Compagnie, Ecrits textuels ; Coste I, L. 167.

³² Coste XIII, p. 667 ; Documents p. 513

³³ Ecrits spirituels, p. 971, A 60

³⁴ Ecrits spirituels, p. 971, A 60

³⁵ Ecrits spirituels, p. 959

bonne santé, du courage et de la solidité, la persévérance. « Vous savez, Monsieur, écrit-elle en juin 1641, l'importance que c'est d'admettre en des Compagnies, les personnes qui n'y sont pas propres », vérifier aussi les motivations « s'il vous plaît, prendre garde que ce ne soit point le désir de voir Paris »³⁶.

L'importance de la connaissance de la candidate : « il me semble que je redouterai presque un esprit qui, par je ne sais quel mouvement, n'appréhenderait rien, comme celui qui, par prudence humaine, voudrait un peu connaître, pourvu qu'elle cédât »³⁷.

C'est pourquoi dans l'étude de la vocation, il faut veiller à la pureté d'intention : désir de loyauté, bonne volonté, aptitudes pour servir, être clair pour les exigences. « Je crois, qu'elles soient averties que, au cas qu'elles ne fissent pas ce qu'elles promettent, **que l'on les renverrait** ou bien qu'il faudrait qu'elles se missent en service. Or, je vous dis cela, Monsieur, **mais il faudrait grandes fautes pour les réduire à ce point** »³⁸.

M. Portail est au Mans, Louise lui écrit en mars 1646 en réponse à une proposition de ce dernier : « je crois cela si nécessaire que nous pourrions en envoyer quatre d'ici et quoique peut-être elles vous paraissent toutes **soumises**, il est à craindre, Monsieur, que dans l'exercice, **elles ne se démentent** et cela tourne en coutume pour les autres lieux »³⁹.

A Angers, Louise lui parle des besoins de filles à cause du service, mais aussi de la nécessité des aptitudes... « je vous supplie aussi, Monsieur, me faire le bien me mander comme vous êtes convenu, nous envoyant cette bonne fille de l'hôpital, tant avec les Administrateurs comme avec elle ; si c'est purement pour être des nôtres, sans obligation à la renvoyer qu'en la manière que nous faisons des nôtres... ». Dans un autre cas dans la même lettre, elle précise : « vous savez le besoin que nous en avons, mais aussi la nécessité qu'elles aient toutes les dispositions requises, **je vous prie des les recevoir ou refuser** ».⁴⁰ Un dernier courrier à M. Portail précise pour le Mans... « je vous en supplie très humblement de prendre toutes les assurances possibles des filles qui vous doivent être présentées pour venir parmi nous... »⁴¹.

La formatrice fait aussi le point avec les Sœurs Servantes quant au recrutement. La correspondance avec les Sœurs indique la date, les conditions d'acceptation, d'essai ou de refus.

Barbe Angiboust reçoit le petit commentaire suivant : « la candidate citée **n'est pas propre**, la mettre en condition de croître »⁴².

Les filles jugées propres doivent se présenter avant d'être reçues afin de bien connaître le caractère et être clair sur la différence de vie et de service selon les lieux. La lettre à Jeanne Lepeintre est claire : « il faut bien entendre, ma chère Sœur, qu'il y a **une grande différence de la vie de nos sœurs et de leur emploi dans la maison aux paroisses de Paris et de la campagne, à celle des hôpitaux** »⁴³

« Je crois, ma chère sœur, que vous prendrez bien garde si elle va souvent les journées entières chez vous que **quelques-unes ne lui fassent des contes** et pour cela dans votre petite conférences,

³⁶ Autographes volume IV, 16 juillet 1640 (Archives de la Compagnie) ; Ecris spirituels, L. 45

³⁷ Ecris spirituels L. 47

³⁸ Lettre du 29 août 1640 L. 106.

³⁹ Ecris spirituels p. 142, L. 132 C

⁴⁰ Ecris spirituels, L. 138

⁴¹ Ecris spirituels p. 148 - 25 mai 1646, L. 140.

⁴² Ecris spirituels, p. 247 – Lettre du 24 juin 1648

⁴³ Ecris spirituels – Lettre du 1^{er} juillet 1652, L. 214

vous les prierez de songer à l'exemple qu'elles sont obligées de vous donner. Epreuvez-la bien, que nous ne soyons contraintes de la renvoyer »⁴⁴.

Sœur Cécile-Agnès reçoit une lettre confirmant la venue de quelques filles « *si vous les croyez propres... car il ne nous faut **point de fainéantes, ni de babillardes**, ni de celles qui pensent venir à Paris pour se servir du prétexte d'être fille de la charité et n'ont aucune volonté de servir Dieu, ni de se perfectionner, et cela qui nous les fait renvoyer ou qui les fait sortir d'avec vous »⁴⁵.*

Louise de Marillac étudie avec minutie toutes les demandes et la suite dans leur vocation : « *pour les unes, prendre la peine de les sonder un peu sur le sujet et de **connaître si le beau parler** n'est point légèreté ou **habitude contractée dans les maisons où elle a servi**, ce qui ne nous serait pas propre. Nous n'en recevons aucune en laquelle il y ait le moindre sujet de soupçonner qu'elle ait failli, cela étant de trop grande importance pour toutes les filles. »⁴⁶*

La formatrice ne craint pas d'interroger les Sœurs Servantes sur la manière d'étudier la candidate ou même sur les qualités de la démarche auprès des familles, si besoin était... « *mandez-moi, je vous prie, si vous avez proposé toute chose à la bonne demoiselle Ch.... Et si vous lui avez fait croire qu'elle pouvait **être exempte de beaucoup**, et si on la garderait quelque infirmité qu'elle eût. Avez-vous vu Mademoiselle sa mère ? Lui avez-vous dit les mêmes choses, car jusqu'à présent, elle n'a **aucune apparence de nous être propre**, ni de corps, ni d'esprit... elle sera bien mieux en son pays qu'en ces quartiers où elle est toujours mal ! »⁴⁷*

Au Conseil de la Compagnie du 30 octobre 1647, M. Vincent répétait ce qui avait été prévu : « *il s'agit de former des filles afin qu'elles puissent servir Dieu dans la Compagnie, de leur faire prendre des racines de vertu ; de leur apprendre la soumission et la mortification, l'humilité, la pratique de leur règle et de toutes les vertus »⁴⁸.*

Les deux fondateurs s'attachaient inviolablement à la volonté de Dieu, en se soumettant à la divine Providence.

En 1654, Louise décrit à M. l'Abbé de Vaux un moment difficile dans cette formation qui lui tient tant à cœur : « *nous avons très grande peine depuis les guerres à trouver des filles qui puissent être propres à nos emplois. Plusieurs après être toutes formées, se laissent porter à leur intérêt et pour avoir plus de liberté, se retirent de la Compagnie. Cela nous a mis depuis quelques années dans le besoin »⁴⁹.*

LE CONSEIL ET LA FORMATION

Il faut que toutes choses se fassent en leur temps : chaque état a son commencement, son progrès, sa fin. Si l'on veut toujours s'arrêter au commencement, c'est trop se méprendre. Mademoiselle Le Gras est convaincue, elle en fait l'expérience journallement, M. Vincent conseille, encourage : « *nos bonnes filles vont bien »* ou « *si Notre Seigneur vous donne quelque vue sur Barbe pour la direction, disposez-en... »⁵⁰*

Quelques ombres dans cette formation sont traitées par correspondance, mais d'autres seront réfléchies et décidées en Conseil. Ce 28 juin 1646, il s'agit de la nécessité du renvoi d'une Sœur.

⁴⁴ Ecrits spirituels p. 396, Lettre du 1^{er} juillet 1652, L. 214

⁴⁵ Ecrits spirituels p. 253, L. 323

⁴⁶ Ecrits spirituels, L. 103

⁴⁷ Lettre de 1644 à Sœur Turgis, 1654 à Sœur Cécile Angiboust, Sœur Servante (Archives de la Compagnie).

⁴⁸ Coste XIII, 658

⁴⁹ Manuscrit (Archives de la Compagnie)

⁵⁰ Coste I, Lettre 425, M. Vincent à Louise, 4 février 1640

Après avoir interrogé les Sœurs, M. Vincent continue : « *Et que dit Mademoiselle là-dessus ? Mademoiselle répondit qu'il était « très nécessaire de l'ôter, parce que de la tenir comme volontaire céans, il serait mauvais exemple aux autres, outre ce, il ne serait pas assuré que pour cela, fantaisie qui lui prendrait, elle recommencerait comme avant... mais que si d'elle-même elle voulait se retirer ou au sien village ou à quelque autre et travailler pour gagner quelque chose, la Compagnie pourrait lui aider en quelque façon de vivre... »*⁵¹

Un autre cas de renvoi est plus rude. M. Vincent décide « *et cela dès demain matin, afin qu'elle n'ait pas le loisir de cabaler comme les autres... croirez-vous qu'elle a donné un soufflet à Jacqueline... qui pis est, elle a averti le prédicateur de Carême de quelques manquements des Dames...*⁵² *Jeanne, renvoyez-la et dites-lui que c'est pour avoir battu sa compagne... le scandale serait trop grand qu'il fût dit des filles de la charité qu'elles se battent comme chien et chat »* ajouta M. Vincent⁵³.

Quelques mots sans date de M. Vincent à Mademoiselle pour la consoler et conserver la tranquillité de l'âme « *vous me paraissez dans la présure du cœur. Vous craignez que Dieu ne soit fâché et qu'il ne veuille point du service que vous lui rendez... puisque vous en êtes d'avis, je ferai chercher cette grande Jeanne ou si vous savez où elle est, envoyez-la moi, s'il vous plaît »*... en terminant, il ajoute : « *au nom de Dieu, Mademoiselle, aimez votre indigence et soyez tranquille. C'est l'honneur des honneurs que vous pouvez rendre présentement à Notre-Seigneur, qui est la tranquillité même »*⁵⁴.

Les deux cas cités sont des cas extrêmes : les années 1637 et suivantes auront encore à résoudre ces difficultés pour être fidèle aux déterminations de Louise dans son programme de formation. M. Vincent apporte son aide, étudie le cas, propose ou exige la solution « *je pense qu'il est bon que vous agissiez selon cela doucement, mais fortement et efficacement... »*⁵⁵

Dans une lettre, il est catégorique : « *Si Barbe veut aller en religion, mettez-lui le marché en main tout doucement, s'il vous plaît, elle en sera bientôt lasse ou la religion d'elle. Et pour cette autre fille à l'Hôtel-Dieu, il vaut mieux s'en défaire plus tôt que plus tard ; où plus vous attendez, la sortie fera plus d'éclat... sachez bien au vrai ce qu'il en est »*⁵⁶.

LOUISE DE MARILLAC AVEC LES SŒURS EN FORMATION

« *Vous ne vous êtes pas faites, mes Sœurs, c'est elle qui vous a faites et engendrées en Notre-Seigneur !* » Ces lignes sont de la main de Marguerite Chétif dans un recueil conservé aux Archives de la Compagnie.

« *Le Seigneur a choisi des filles de villages »*⁵⁷. Il leur a dit : « Venez..., travaillez..., priez.... »

Venez... en présentant le premier règlement établi par Louise de Marillac, M. Vincent s'adressait aux 12 Sœurs réunies « vous êtes assemblées pour vivre un commun dessein, que vous honoriez sa

⁵¹ Actes du Conseil, pensées manuscrites (Archives de la Compagnie).

⁵² Coste I, L. 312

⁵³ Coste I, L. 386, p. 458

⁵⁴ Manuscrit (Archives de la Compagnie) Coste I, L. 387

⁵⁵ Manuscrits de Sœur Marie de Geoffre (Archives de la Compagnie) Coste I, L. 388

⁵⁶ Manuscrits de Sœur Marie de Geoffre (Archives de la Compagnie) Coste I, L. 279

⁵⁷ Conférence du 25 janvier 1643

vie humaine sur la terre ». Et pour chacune en particulier, il ajouta : « Dieu m'a choisie pour lui rendre un grand service. Dieu l'a voulu... »⁵⁸

Travaillez... M. Vincent précise « *Dieu a dit : tu travailleras à la sueur de ton visage, tu travailleras non seulement de ton industrie, mais de tes mains, de tes bras, de tout corps et tu travailleras avec telle activité que la sueur t'en tombe du front... la sœur de la charité qui va le matin et le soir, chargée de ce pot par le chaud et par le froid et cela non plus pour elle, mais pour le porter à ce pauvre qui ne le peut aller quérir et qui languirait du besoin, si elle ne lui portait. Oh ! Celle-là, mes chères sœurs, satisfait à ce commandement* »⁵⁹.

Priez... « *Commencez toujours toutes vos prières par la présence de Dieu car quelquefois, faute de cela, une action lui laissera d'être agréable... la foi nous enseigne sa sainte présence partout... soyez soigneuses de rendre compte de vos oraisons... et surtout retenez bien les résolutions que vous aurez prises... toutes nos résolutions ne sont rien sans la grâce. C'est pourquoi il nous faut bien demander à Dieu qu'il nous fortifie et travailler courageusement* »⁶⁰.

Pour la première fois, en ce mois de novembre 1633, sans clôture, sans rien qui en fit à proprement parler des religieuses, car M. Vincent voulait que ses filles eussent « *pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu et pour voile la sainte modestie* »⁶¹ pour être en mesure de bien servir. Un axe essentiel s'affirme dès le début, étant pour elle une action profonde dans la formation des sœurs : **il faut laisser agir l'Esprit-Saint** pour atteindre ce haut degré de détachement, de cordiale charité et de prompt obéissance, sans laisser de temps libre pour la volonté propre.

Louise prenait un soin particulier pour les former, s'appliquant elle-même à leur apprendre à lire, à les dresser au service des pauvres, à les instruire dans les mystères de la foi et dans les exercices de l'oraison. Selon Gobillon, premier biographe de Louise de Marillac, elle leur faisait régulièrement des conférences « publiques » toutes les semaines pour les entretenir dans l'amour et la ferveur de la vocation. Quoiqu'elle tâche de leur parler simplement, elle ne pouvait s'empêcher de s'expliquer d'une manière forte et élevée, toujours avec une ardeur qui les pénétrait. Apprendre à vivre ensemble était une nécessité pour disposer les cœurs à recevoir l'enseignement car, en général, peu formées aux exercices de la vie spirituelle, peu habituées au travail intérieur de la vertu, le résultat n'est pas toujours selon les efforts exigés.

Pendant six années, Louise était seule avec tous les problèmes de la vie matérielle : logement, recevoir les filles, étudier les demandes, pourvoir aux demandes de l'extérieur, organiser la vie à l'intérieur. Cependant, M. Vincent ne l'abandonne pas. La correspondance en fait foi. Les petits post-scriptum au bout des lettres justifient ses absences « *excusez si je suis si court, je suis fort pressé* »⁶². De temps en temps, il lui échappe un petit souhait comme suit : « *Mon Dieu ! Que je souhaite que vos filles s'exercent à apprendre à lire, et qu'elles sachent bien le catéchisme que vous enseignez* »⁶³. Ou encore « *Dieu veuille que je n'ai point de regret de ce que j'ai dit aux filles* »⁶⁴ !

⁵⁸ Conférence du 31 juillet 1634

⁵⁹ Conférence 28 novembre 1649

⁶⁰ Conférence 31 juillet 1634

⁶¹ Conférence 24 août 1659

⁶² 36^e lettre 1634, Saint Vincent à Louise (Archives de la Compagnie) Coste I, L. 160

⁶³ 88^e lettre 1635, Saint Vincent à Louise (Archives de la Compagnie) Coste I, L. 210

⁶⁴ 92^e lettre 1636, Saint Vincent à Louise (Archives de la Compagnie) Coste I, L. 218

Les post-scriptum de M. Vincent au bout de longues lettres d'affaires justifient l'intérêt et la bienveillance pour la formation des filles dehors et dedans : « *je vis hier vos filles à l'Hôtel-Dieu, elles font bien ! Si vous avez besoin de mon service, je quitterai tout pour cela, mais j'espère bien que vous vous en passerez* »⁶⁵.

C'est à Mathurine Guérin, ancienne secrétaire de Louise de Marillac, écrivant à Marguerite Chétif, en réponse à sa demande, que nous devons ces quelques lignes concernant Louise de Marillac dans le juste discernement des esprits : « *... lorsque j'avais le bonheur d'écrire ses lettres, je n'en considérais pas alors les beaux enseignements ; mais j'admire à présent avec quelle diversité elle les donnait. Aux unes, elle inculquait l'observance des règles, à l'autre la crainte, à celle-là le pur amour de Dieu, ainsi du reste... et puisque je suis sur le discours de la charité, elle disait qu'elle espérait que Dieu conserverait la Compagnie, tandis qu'elle continuerait à prendre des filles aussi bien pauvres que celles de médiocre et riche conditions...* »⁶⁶

Des Sœurs anciennes ont retenu et transmis aux autres : « *elle nous disait d'ordinaire : voulez-vous prétendre à la perfection ? Mes très chères Sœurs, il faut travailler à mourir à vous-mêmes. Que ne puis-je écrire de mon sang et vous les laisser en lettres d'or* ».

Après un temps de formation, prise d'habit selon l'ordre que Mademoiselle Le Gras, notre première Supérieure a gardé pour donner l'habit aux Sœurs nouvelles.

Après avoir examiné avec ses Officières et la Sœur qui a soin des nouvelles ou plutôt avec son Assistante, n'ayant point encore de Séminaire, comment les Sœurs qui étaient arrivées au bout de 6 mois, s'étaient comportées depuis leur entrée en la Maison, elle en parlait avec M. Vincent, si la commodité s'y trouvait, mais toujours à Monsieur le Directeur, ensuite elle donnait ordre de disposer ce qu'il fallait pour donner l'habit au jour destiné.

Mademoiselle, laquelle après avoir invoqué l'Esprit-Saint leur faisait une courte exhortation ou instruction au sujet du nouvel habit qu'elles recevaient et des obligations auxquelles elles s'engageaient dont la fidélité à Dieu dans la vocation : servir Dieu et les pauvres toute leur vie dans la Compagnie.

Une veille de la fête de saint André, Mademoiselle fit la conférence sur l'évangile du jour qui mettait en mémoire l'appel de ce bienheureux apôtre et de son frère Pierre. S'adressant à 4 Sœurs nouvelles, sur le bonheur d'avoir la marque des servantes de Dieu, elle ajouta : « ***vous avez encore jusqu'à demain à y penser, voyez si c'est pour le pur amour de Dieu*** ». Le lendemain, elle donna le toquois à ces 4 filles qui avaient l'habit à cela près, et leur parla avec tant de ferveur qu'elle paraissait tout animée de l'Esprit de Dieu. Elle dit à la première : « *De tout cœur, ma chère Sœur, vous renoncez aux vanités du monde et pour tout ornement, vous prenez cette simple coiffure, pour avoir les oreilles fermées à tous ces discours et pour les avoir ouvertes aux vérités éternelles* ». A la seconde : « *Ma très chère Sœur, je prie Notre-Seigneur qu'au moment où vous prenez cette coiffure blanche qui vous représente la pureté, il chasse de votre cœur toute vaine complaisance du monde et le remplisse de la considération des choses célestes et divines, afin que vous n'ayez tant à cœur que la pureté et pour cela que vos oreilles soient fermées aux discours du siècle pour les avoir ouvertes aux vérités éternelles* ». Mademoiselle coiffa les deux autres en leur donnant de pareilles instructions.

⁶⁵ Documents Origine de la Compagnie, p. 946 Coste I, L. 224

⁶⁶ Livre Documents p. 952 – Documents A 1068 et 822

Quelques jours après, deux autres Sœurs prennent aussi l'habit. Après avoir rappelé quelques obligations, elle ajouta : « *Pensez-vous, mes Sœurs, que cela soit arrivé fortuitement, et que ce retardement ait été selon la disposition des créatures ? Oh non, mes sœurs, rien ne se fait sans une conduite particulière de Dieu. Si nous prenions tous les événements qui arrivent de sa part, nous ne ferions pas tant de fautes que nous faisons quand il nous arrive quelque sujet de mécontentement, mais parce que nous ne regardons que la conduite des créatures et non celle du Créateur. Il y a de la peine mais un peu de courage, mes chères Sœurs...* »⁶⁷

En conclusion de cette période de formation entrevue à la Lumière de Pentecôte, réalisée par les deux Fondateurs selon leur accord, nonobstant les difficultés de santé, de recrutement, de lieu, de comportement des appelées, Louise de Marillac demanda à M. Vincent la permission d'aller à Chartres « *le bien de la petite Compagnie y a grand intérêt* ». Au retour, Louise rend compte à M. Vincent : « *... le lundi, jour de la dédicace, 17 octobre de l'église de Chartres, fut pour offrir à Dieu la Compagnie des Filles de la Charité, la lui consacrant tout entière et lui demandant sa destruction plutôt qu'elle ne s'établît contre sa volonté. Prenant la Sainte Vierge pour Mère et Gardienne de la dite Compagnie, je lui demandai pour elle la pureté dont elle a besoin, la charité entre toutes les sœurs et la fidélité dont Marie fut le modèle dans l'accomplissement du mystère de l'Incarnation* »⁶⁸.

Depuis ce jour-là, Marie est dite Mère de la Compagnie.

(A suivre)

Sœur Claire HERRMANN
Fille de la Charité

⁶⁷ Gobillon, volume V de 1886 et pensées de Mademoiselle Le Gras

⁶⁸ Ecrits spirituels 1644 p. 119-120

L'expérience ecclésiale et charitable de sainte Louise de Marillac, hier et aujourd'hui

INTRODUCTION

Dans ce Congrès de la Famille vincentienne, nous avons l'occasion de réfléchir sur sainte Louise de Marillac et son rôle dans l'Eglise. Son regard contemplatif sur le mystère de l'Eglise et la réalité sociale de son temps, en fit une femme qui avait le sens de l'Eglise, sous la conduite du Saint Esprit. Elle alla au-delà de la réflexion et de la contemplation pour s'engager et continuer la mission de Jésus-Christ. C'est une théologienne, qui a beaucoup lu les Ecritures, qui connaît les décrets du Concile de Trente. Elle médite sur l'Eglise à la lumière du mystère de la Pentecôte, elle sait que l'Eglise est conduite par le Saint Esprit qui l'éclaire, la fortifie et la perfectionne tout au long des siècles. Ce thème a été étudié par le Père Corpus Delgado, cm, dans sa thèse⁶⁹ en 1981.

En réfléchissant sur ce sujet aujourd'hui, je vais le faire à travers la perception de trois regards de Sainte Louise sur l'Eglise qui peuvent nous éclairer. Les raisons pour lesquelles ces trois regards ont attiré mon attention, sont des questions d'actualité :

1) Actuellement, on conteste le fait que l'Eglise est Mère et maîtresse des croyants en Jésus-Christ. Certains baptisés disent : le Christ, oui ; l'Eglise, non ! Dans notre société, beaucoup de personnes veulent étouffer la voix de l'Eglise et de son Magistère. Dans ce contexte, nous avons besoin d'approfondir le sens ecclésial de nos Fondateurs et aujourd'hui, particulièrement, celui de sainte Louise.

2) Nous sommes tous bien conscients de vivre dans une société très individualiste où se manifestent l'égoïsme, la compétitivité, l'exaltation de la personne, la violence et la rupture des relations familiales et sociales. Cela affecte la vie de l'Eglise (et donc des différentes branches de la Famille vincentienne), brise l'unité, ne facilite pas la communion au Corps mystique du Christ. Pour le Troisième Millénaire, Jean-Paul II proposait comme ligne principale, la spiritualité de communion : "*Faire de l'Église la maison et l'école de la communion: tel est le grand défi qui se présente à nous dans le millénaire qui commence, si nous voulons être fidèles au dessein de Dieu et répondre aussi aux attentes profondes du monde*"⁷⁰. Cet appel de l'Eglise a un rapport avec ce que sainte Louise vivait et enseignait au sujet du Corps mystique de Jésus-Christ.

3) La mondialisation économique de la société dans laquelle nous vivons et la fréquence des catastrophes naturelles, comme le récent tremblement de terre à Haïti, engendrent des situations de grande pauvreté dans notre monde. Elles réclament notre attention, comme membres d'une Eglise servante des pauvres; c'est ainsi que la voyaient saint Vincent et sainte Louise.

Mon exposé comprendra trois aspects : le sens ecclésial des fidèles au XVII^{ème} siècle; les regards de sainte Louise sur l'Eglise; les défis qui se présentent à la Famille vincentienne aujourd'hui.

1- LE SENS ECCLESIAL DES FIDÈLES AU XVII^{ÈME} SIÈCLE

⁶⁹ DELGADO RUBIO, Corpus Juan: *Luisa de Marillac y la Iglesia*, Ed. CEME, Salamanca 1981.

⁷⁰ Jean-Paul II, *Novo Millennio Ineunte*, n° 43

Avant de développer ce paragraphe, je veux préciser ce que signifie aujourd'hui, l'expression "sens ecclésial". Il s'agit de la manière dont une personne baptisée considère l'Eglise : son mystère, sa nature, sa valeur et son sens pour la vie chrétienne, les engagements que cela entraîne pour le baptisé. Sainte Louise y a beaucoup réfléchi, elle en a parlé aux Filles de la Charité et aux Dames des Confréries. Ses écrits témoignent du sens ecclésial de sa foi :

- Elle reconnaît qu'elle a reçu le don de la foi à travers l'Eglise, Mère des croyants.

- Sa foi s'alimente grâce aux sacrements, à la prière liturgique de l'Eglise et à la Parole de Dieu. Pour elle, c'est la foi, l'espérance et la charité qui maintiennent l'union du Corps mystique.

- La foi sans les œuvres est une foi morte. A travers son dévouement plein de charité, elle essaie d'améliorer la situation des pauvres (cf. le Père Benito Martinez⁷¹). Faisant partie de l'Eglise, Louise est, comme Elle, servante des pauvres.

Les fidèles du XVII^{ème} siècle en France, avaient un sens ecclésial faible et la société était emprunte de religiosité, bien différente de la nôtre qui est laïque et sécularisée. Alors que beaucoup de personnes étaient dans une ignorance religieuse, Louise de Marillac avait acquis et vivait un "sens ecclésial" peu commun pour l'époque.

1.1. - Dans l'Eglise de la Contre-réforme catholique.

La **Contre-réforme** est la réponse de l'Eglise Catholique à la réforme protestante commencée par Martin Luther. Elle se répand à travers toute l'Europe et donne naissance aux guerres de religion qui ont duré plus de trente ans (1618-1648) et ont affaibli l'Eglise. Le Concile de Trente (1545-1563) provoqua un sursaut catholique qui commence sous le pontificat du Pape Pie IV (en 1560) et se prolonge jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans (1648). Son objectif était de rénover l'Eglise et d'éviter l'avancée des doctrines protestantes⁷². A la suite de ce Concile de Trente, saint Vincent et sainte Louise développent leur apostolat de charité, ainsi que leurs enseignements et leur connaissance de l'Eglise.

Il faut se rappeler que les décrets approuvés au Concile de Trente avaient des aspects dogmatiques et des aspects disciplinaires et furent en vigueur dans l'Eglise jusqu'au Concile Vatican I. Les thèmes traités au Concile de Trente concernent quatre lignes de rénovation, plus dogmatiques et disciplinaires qu'ecclésiologiques : doctrine de la foi, restructuration ecclésiastique, rénovation de la célébration des sacrements et celle du clergé. Le mouvement de rénovation spirituelle, qui a pris naissance à partir de ce Concile, comprend les mystiques espagnols du XVI^{ème} siècle et l'école de spiritualité française du XVII^{ème} siècle dans laquelle se situent la foi et l'expérience spirituelle de sainte Louise de Marillac.

Etant donné que le Concile de Trente voulait, surtout, réfuter les erreurs des protestants, le thème ecclésiologique était secondaire⁷³. Dans la vie de l'Eglise, jamais un Concile n'avait élaboré un ensemble si complet de définitions doctrinales, de règles pastorales ou disciplinaires, affirme René Taveneaux⁷⁴. Au Concile de Trente, on affirma concrètement que l'Eglise est une société organisée et hiérarchisée. Cette idée

⁷¹ Benito MARTINEZ BETANZOS : *La Señorita Le Gras y Santa Luisa de Marillac*. Editorial CEME. Salamanca 1991

⁷² Daniel ROPS : "Histoire de l'Eglise" tome VII : la réforme catholique. Librairie Arthème Fayard & Editions Bernard Grasset, 1962-1965

⁷³ G. ALBERIGO, *L'Ecclesiologia del Concilio di Trento*, p. 232-233.

⁷⁴ Cf. René TAVENEAUX *Le Catholicisme dans la France classique, 1610-1715*, S.E.D.E.S., Paris, 1980.

fut clairement exprimée et consignée dans la demande d'approbation et de confirmation des décrets, que les Pères Conciliaires adressèrent au Pape au cours de la dernière séance, pour valider les canons approuvés⁷⁵.

Le Concile de Trente réaffirma la doctrine traditionnelle concernant l'Eglise et détermina clairement le contenu de la foi catholique⁷⁶. Les conclusions les plus importantes de ce Concile, qui eurent une influence sur la vie et le sens de l'Eglise de sainte Louise sont les suivantes :

- Les sources de la foi sont : l'Ecriture Sainte et **la Tradition** de l'Eglise. Louise les lit et les médite tous les jours chez elle. Plus tard, elle le fera aussi avec les Dames des Confréries et les Filles de la Charité.

- **L'Ecriture sainte** doit être **interprétée par l'Eglise** et non de façon libre, comme le préconisait Luther, en niant le magistère ecclésial. C'est pourquoi Louise consulte Vincent sur les livres de méditation qui traite de l'Ecriture Sainte, elle fait attention qu'ils soient toujours approuvés par l'Eglise.

- Pour consolider la foi des croyants, **le catéchisme** doit se faire à la maison, dans les paroisses et dans les écoles. Louise collabore à cette rénovation de la catéchèse, en écrivant un catéchisme très simple sur les vérités de la foi, l'adaptant aux enfants des petites écoles.

- **La foi et les œuvres** sont nécessaires. Louise insiste sur la pratique de la charité, collabore à la bonne marche des Confréries des paroisses de Paris, à la rénovation de celles des campagnes.

- Le **sacrement de Baptême** est la porte d'entrée dans l'Eglise. Louise médite souvent sur la grandeur du Baptême et écrit ses méditations afin d'aider les Filles de la Charité.

- Le pain et le vin consacrés **sont le Corps et le Sang du Christ**, cette vérité est réaffirmée contre Luther qui disait que c'était seulement une représentation. Les méditations de Louise sur l'Eucharistie soulignent combien elle a assumé en profondeur la foi de l'Eglise dans ce sacrement.

- On doit rendre **un culte à la Sainte Vierge** et aux saints. La dévotion mariale de Louise est si profonde que, dans son testament spirituel, elle déclare que Marie est notre unique Mère. Quant aux saints, elle invite à les regarder comme des exemples de vie chrétienne et des intercesseurs⁷⁷.

Par son sens profond de l'Eglise, Louise profite des fruits de la rénovation spirituelle et ecclésiale du Concile de Trente.

1.2. - Le sens ecclésial chez les Dominicains.

Louise vécut chez les Dominicaines de Poissy jusqu'à l'âge de treize ans ; ces années-là marquèrent profondément sa vie chrétienne. Je crois que son sens de l'Eglise si fort, provient de cette première partie de sa vie, comme le dit le Père Corpus Delgado dans son livre : "*Louise de Marillac et l'Eglise*"⁷⁸.

Il n'existe pas de recherche sur le sens et l'expérience d'Eglise des Dominicaines de Poissy, mais nous savons que saint Dominique était pénétré de la grandeur de l'Eglise⁷⁹, lui qui fonda l'ordre des Frères prêcheurs qui aura une grande importance dans l'Eglise. L'historien J. Alvarez Gomez affirme qu'avant de fonder les Dominicains et les religieuses dominicaines, il fit deux grandes découvertes :

⁷⁵ *Ibidem*, prologue.

⁷⁶ Cf. ALVAREZ GOMEZ, Jesús : *Manual de Historia de la Iglesia*, Chap. XLII et XLIII sur la Réforme de l'Eglise post-tridentine. Ed. Claretiana, Buenos Aires. 1979

⁷⁷ Cf. JEDIN, H., *Historia del Concilio de Trento*. IV vol. E. Pamplona 1972

⁷⁸ DELGADO RUBIO, Corpus Juan. *Luisa de Marillac y la Iglesia*. o.c., pg. 55

⁷⁹ Cf. CARRO, V. D: *Domingo de Guzmán, Historia documentada*. Madrid 1973; GALMES, L. Y GÓMEZ V. T.: *Santo Domingo de Guzmán. Fuentes para su conocimiento*. BAC. Madrid 1987.

- l'Eglise universelle affectée par les hérésies cathare et albigeoise ;
- la vie apostolique qui lui fit assumer les grandes préoccupations du Saint-Siège au sujet de la sainteté de l'Eglise ainsi que sa nature apostolique.

Avec beaucoup de courage et de prudence, saint Dominique avait montré aux prélats du Pape qui avaient pour but de convertir les cathares qu'ils devaient le faire en vivant la pauvreté et la simplicité, sans ostentation⁸⁰, avec pour seule arme l'Évangile. Il travailla beaucoup dans sa famille religieuse pour lui communiquer un profond sens de l'Eglise basé sur la connaissance de la foi, des sacrements et une doctrine solide puisée dans le catéchisme de l'Eglise. De cette façon, les Dominicains pourraient affronter les hérétiques et leur prédication habile contre la hiérarchie de l'Eglise et les Sacrements. Tel est l'héritage dominicain que Louise respirait au Monastère de Poissy durant son éducation.

1. 3.- Le sens ecclésial chez le grand courant spirituel français du XVII^{ème} siècle.

De même que le XVI^{ème} siècle en Espagne s'honore d'avoir suscité saint Ignace de Loyola, sainte Thérèse d'Avila, saint Jean de la Croix, le XVII^{ème} siècle français est, lui, appelé le "grand siècle des âmes" avec Pierre de Bérulle, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Jean-Jacques Olier, saint Jean Eudes... sainte Jeanne de Chantal, sainte Louise de Marillac. Pour l'Eglise, il fut une période d'une rénovation surprenante. Pendant ce temps-là, *"l'Italie chrétienne qui a tant fourni de troupes à la réforme catholique, marque un temps d'arrêt. L'Allemagne n'est pas sortie des rudes affrontements (entre) catholiques et protestants... En Angleterre, l'Eglise "papiste" est trop occupée à lutter contre l'hérésie et le schisme, pour mener autre chose que ces combats confus. Et l'Espagne, selon Daniel Rops, dont les rois fastueux, indolents, ne s'occupent guère plus de défendre leur foi que d'affermir leur trône, n'a plus d'Ignace, ni de Thérèse, ni de Jean de la Croix; elle n'a plus que des théologiens "*⁸¹

Cependant, les grands courants spirituels d'Italie et d'Espagne contribuent à la splendeur spirituelle française. Les Sociétés de Vie Apostolique, qui s'enracineront si profondément dans le sol français, viennent d'Italie. L'Espagne offre un double courant spirituel qui comprend d'une part les *"Exercices spirituels"* de saint Ignace de Loyola, c'est le côté le plus ascétique, d'autre part le côté mystique représenté par *Le château intérieur* de sainte Thérèse d'Avila. Bremond a considéré cette présence de la spiritualité espagnole en France comme une véritable "invasion mystique". Lanson écrira même : "L'Espagne nous inonde avec sa dévotion". Mais, ce n'est pas une invasion mystique qui a colonisé, sans plus, la spiritualité de la France, car les forces spirituelles du pays modifièrent, en quelque sorte, les courants spirituels extérieurs.⁸² La spiritualité du grand siècle français présente donc une série de caractéristiques différentes par rapport à celle des origines :

- **Variété et originalité** fruit de l'influence des forces spirituelles du pays d'accueil sur les forces spirituelles qui venaient d'autres pays. En France, ces forces spirituelles, parmi lesquelles figuraient Vincent et Louise, réussirent à changer le visage de l'Eglise.

- **L'humanisme dévot de Saint François de Sales** devient un véritable mouvement chrétien centré sur Jésus-Christ, fondateur et chef de l'Eglise⁸³.

⁸⁰ ÁLVAREZ GÓMEZ, Jesús: *Historia de la vida religiosa*, 3 vols. Ed. Claretiana, Madrid 1998; Tomo II, pp. 338-339.

⁸¹ Daniel Rops "L'Eglise des temps classiques" p. 64

⁸² ÁLVAREZ GÓMEZ, Jesús: *Historia de la vida religiosa*, o. c., pp. 358-359

⁸³ EYMARD D'ANGERS (J.), *L'humanisme chrétien au XVII^e siècle*, La Haye, M. Nijhoff, 1970. H. BREMOND *Histoire littéraire du sentiment religieux III la conquête mystique : l'école française*. Paris 1921.

- **L'ascétisme**, proposé par le Concile de Trente pour vaincre l'inclination au mal inhérente à la nature humaine, souligne la capacité de faire le bien sous la conduite du Saint Esprit, seul moteur de la vie spirituelle, comme en témoigne la vie de Louise de Marillac⁸⁴.

Dans son livre "Louise de Marillac par elle-même", Jean Calvet affirme : "*Je voudrais mettre en relief sa grandeur propre. Elle est une des plus pures gloires des femmes françaises*"⁸⁵.

2 - LE SENS ECCLESIAL VECU PAR VINCENT DE PAUL ET TRANSMIS A LOUISE DE MARILLAC.

Quand Louise de Marillac prit Vincent de Paul comme Directeur spirituel, c'était déjà un homme d'Eglise, un homme apostolique. Il employait tout son temps à organiser la Mission et la Charité. Depuis 1617, il avait fondé 20 Confréries de Charité dans les villages et les domaines des Seigneurs de Gondi, il était sur le point de fonder la Congrégation de la Mission. Elle, elle était veuve, elle avait 34 ans, elle était déjà fortement marquée par la souffrance. Dès 1625, Louise est sous la direction de saint Vincent qui l'accueille avec respect et amitié. Sans la forcer, il la dirige et lui fait découvrir la Volonté de Dieu sur elle. Ils vont tous deux au pas de la Providence.

Le bien des pauvres lui tenant à cœur⁸⁶, Vincent se dévouait complètement à cette tâche, tandis que Louise de Marillac était plus attirée par le désir de se sanctifier. Il lui fait découvrir et percevoir l'Eglise comme la servante des pauvres.

Vincent convainc Louise que l'Eglise est chargée de continuer la mission du Christ Serviteur et évangéliste des pauvres. "*Faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre*". Avec la douceur et la patience qu'il avait apprises de Jésus-Christ et de saint François de Sales, il lui fait comprendre que "*Dieu est amour et veut que l'on aille à Lui par amour*"⁸⁷. C'est sa première consigne. A mesure que les années passent, Louise va intérioriser le sens ecclésial de son directeur. C'est ainsi, que peu à peu, elle s'imprègne de l'amour des pauvres, présence du Christ humilié, qu'elle sert avec passion et dévouement. La force de l'Esprit qui la soutient, est la source qui alimente et vivifie sa mission de charité dans l'Eglise⁸⁸.

3 - LE SENS ECCLESIAL DE LOUISE DE MARILLAC

La perception de l'Eglise que Louise a reçue dans son enfance et pendant sa jeunesse, s'est imprimée en elle. Nous le percevons dans son Règlement de vie qu'elle élabore au début de son veuvage. En le lisant, nous y voyons une femme pleine de piété qui veut soigner sa vie intérieure et participer à la mission apostolique de l'Eglise : "*J'essayerai de n'être plus oisive, c'est pourquoi, ... je me mettrai à l'ouvrage, travaillant gaiement, soit pour l'Eglise, soit pour les Pauvres, soit pour l'utilité du ménage*"⁸⁹. Cet engagement nous dit que l'Eglise occupe un espace dans sa vie, qu'il faut lui consacrer du temps et du travail. Son sens de l'Eglise se manifeste très concrètement par des services en faveur des pauvres. Après 1625, cette expérience ecclésiale va grandir sous l'influence de Vincent.

⁸⁴ Jean CALVET *Louise de Marillac* AUBIER 1958 p. 157 - 217

⁸⁵ *Ibidem* p. 9

⁸⁶ MARTINEZ BETANZOS, Benito: *La Señorita Le Gras y Santa Luisa de Marillac*. Ed CEME. Salamanca 1991, p. 21

⁸⁷ COSTE I p. 86

⁸⁸ MARTINEZ BETANZOS, Benito: *La Señorita Le Gras...* opuscule cité p. 22

⁸⁹ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 687

A la fin de son Règlement, nous voyons déjà une autre référence importante à l'Eglise : " *Je jeûnerai tous les vendredis de l'année, les Avent et le Carême, toutes les veilles des fêtes de Notre-Seigneur, de la Vierge, des Apôtres et tous les autres jeûnes commandés de l'Eglise. Et les autres jours qui ne sont point jeûne, je ne ferai que deux repas, n'était que j'eusse besoin de faire autrement, ou que la condescendance au prochain m'y obligeât. Je désirerais bien huit ou dix jours de retraite deux fois l'année, à savoir les jours entre l'Ascension et la Pentecôte, pour honorer la grâce que Dieu a faite à son Eglise, lui donnant son Saint-Esprit pour la conduire, et l'élection des Apôtres pour annoncer son saint Evangile pour lequel pratiquer j'aurai une particulière attention à l'entendre et dévotion à la loi de Dieu qui sont ses commandements. Les autres jours de retraite seront dans les Avent*"⁹⁰.

Louise de Marillac n'a jamais écrit de traité sur l'Eglise, mais son expérience spirituelle, son enseignement et son apostolat sont profondément imprégnés de son sens de l'Eglise.

L'Eglise « Mère des croyants ».

Durant la retraite de 1657, Louise contemple l'Eglise comme la Mère des croyants. Elle évoque la venue du Saint Esprit, le jour de la Pentecôte. Il fait de l'Eglise la Mère des croyants en lui accordant " *l'assurance des vérités que le Verbe incarné lui avait enseignées*". Le Saint Esprit travaille le cœur des croyants " *opérant en eux sainteté de vie par les mérites du Verbe incarné*"⁹¹.

Louise réfléchit beaucoup, sa vie intérieure est riche, son esprit est bien organisé. Dans son oraison sur l'Eglise, Mère des croyants, elle songe à des engagements concrets qui la conduisent à être et à se sentir vraiment chargée de continuer la mission de Jésus-Christ dans son Eglise : " *c'est je crois ce que Notre-Seigneur voulait dire à ses Apôtres, leur apprenant qu'après la venue du Saint Esprit, ils rendraient aussi témoignage de Lui. Et c'est ce que doivent faire tous les Chrétiens; non pas de rendre ce témoignage sur la doctrine, cela n'appartient qu'aux hommes apostoliques, mais par les actions parfaites de véritables chrétiens. Que bienheureuses sont les personnes qui par la conduite de la Divine Providence sont obligées à continuer les pratiques les plus ordinaires de sa vie par l'exercice de la charité*"⁹².

Témoigner de Jésus-Christ, continuer sa mission par la charité, vivre et mourir dans la foi de Jésus-Christ, vivre et se comporter en enfant de l'Eglise, voilà les engagements qui expriment sa façon d'être fille de l'Eglise. Louise de Marillac n'écrit pas ses résolutions comme si elles étaient le fruit d'une ferveur sentimentale, elle le fait avec la détermination d'engager sa vie pour donner un peu de « paradis » aux pauvres. Sous la conduite du Saint Esprit, elle veut que ses résolutions produisent des faits concrets. Comme Vincent, elle peut affirmer : " *Telle est ma foi et telle est mon expérience*"⁹³.

Son expérience de fidélité à l'Eglise, elle l'exprime à travers sa manière de lire et de méditer l'Ecriture sainte; de célébrer la Liturgie, surtout de participer à la Messe, sa façon de faire oraison et de respecter le Magistère de l'Eglise avec attention et dévotion. Son sens de l'Eglise ne s'arrête pas à la dimension personnelle. En visitant les Confréries de la Charité, elle est tour à tour catéchiste, enseignante et formatrice des maîtresses des écoles paroissiales. Elle forme aussi des femmes auxquelles elle enseigne les rudiments de la foi. Elle les accompagne, les guide, leur donne des conseils et les oriente vers la charité envers les pauvres. Ces dames deviennent des catéchistes.

⁹⁰ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 689

⁹¹ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 809 A 26

⁹² *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 809-810 A 26

⁹³ Coste II p.282 Lettre à Monsieur Codoing du 5 août 1642

En tant que fondatrice, dans sa tâche de conseil et d'accompagnement spirituel des femmes laïques et des Sœurs, elle cultive le sens de l'Eglise⁹⁴, ses lettres le soulignent. Elle dirige des retraites spirituelles et donne un témoignage constant de sa foi dans son enseignement, ses visites, les réunions avec les Dames de la Charité, ses exposés et sa correspondance. Aux Filles de la Charité, elle dit qu'elles doivent être doublement filles de l'Eglise, comme chrétiennes et comme Filles de la Charité. Pour elle, la Compagnie était une réalité nouvelle pour la vie de l'Eglise. C'est le Saint Esprit qui suscita dans l'Eglise cette Société de Vie Apostolique pour que les pauvres puissent connaître l'amour de Dieu envers eux et rendre visible la charité de l'Eglise : " *Nous avons doublement le bonheur d'être Filles de la sainte Eglise, et étant admises en cette manière, ne nous sera-ce pas une nouvelle obligation de vivre et d'agir comme enfants d'une telle Mère ?*"⁹⁵.

Cette pensée et cette perception de l'Eglise la poussent à écrire son petit catéchisme à l'usage des Filles de la Charité et des maîtresses laïques des écoles paroissiales. Elle enseigne que pour vivre et agir comme filles de l'Eglise, il faut accepter l'autorité de ses représentants : le Pape, les Evêques et le Curé dans chaque paroisse et, eux, doivent comprendre la vocation spécifique de la Compagnie, il faut leur expliquer son identité et sa finalité. Mais, en cas de conflits avec eux, de situations peu conformes au message évangélique, elle accepte que les Sœurs présentent leurs objections et leurs difficultés à obéir au Curé. C'est ce qui arriva avec le Curé de Chars ou l'Evêque de Nantes.⁹⁶

L'Eglise « Corps mystique du Christ »

Le Cardinal Ratzinger, dans la première édition de son livre (en 1991) : "*L'Eglise une communauté toujours en chemin*"⁹⁷ développe largement la genèse de ce concept sur l'Eglise. Dans son étude et sa réflexion, il part de l'affirmation de Paul dans sa lettre aux Romains (Rm. 12, 3-6), c'est là que Sainte Louise a puisé l'image de l'Eglise "Corps mystique du Christ". C'est une manière d'exprimer l'expérience d'unité et de communion de l'Eglise primitive : "*voyez comme ils s'aiment*". Paul pensait beaucoup à la communion au sein de l'Eglise naissante de Corinthe. Il y avait des leaders qui s'affrontaient, des conflits et des divisions. Les uns déclaraient qu'ils étaient disciples de Paul, d'autres d'Apollos, ils se vantaient et semaient un esprit de compétitivité à cause des charismes reçus... Alors, l'Apôtre leur rappela l'image du Corps du Christ en l'appliquant à cette Communauté. (cf. 1 Co. 12, 16...)

La Compagnie des Filles de la Charité est passée aussi par des épreuves, des crises, de petites rivalités, des conflits qui menaçaient de briser l'union fraternelle. Louise réfléchit, demande au Saint Esprit de l'éclairer et écrit : "*en cette venue de l'Esprit Consolateur que le Père enverra... vous infusiez en ce corps mystique l'union de vos productions, lui donnant la puissance d'opérer des merveilles... (vous) opérerez en eux sainteté de vie par les mérites du Verbe incarné, et le Saint Esprit*"⁹⁸. Louise affirme clairement que la Compagnie des Filles de la Charité est une partie du Corps mystique du Christ, que le Saint Esprit agit en elle, produisant l'union entre ses membres, la sainteté de leur vie, la force pour être des témoins courageux du Christ auprès des pauvres, servant de manière désintéressée les membres préférés du Corps du Christ.

Toute l'œuvre de Louise de Marillac souligne le rôle des pauvres dans l'Eglise. Dieu les considère comme des membres de son Corps. Avec l'aide de Vincent, Louise travaille sans répit à la formation des Dames et des jeunes filles des Confréries fondées par Vincent : " *Nous devons respect et honneur à tout le*

⁹⁴ Cf. INFANTE BARRERA, Sor M^a Ángeles: *Semana de Estudios Vicencianos de Salamanca. Año 2009. Conferencia: Luisa de Marillac, formadora de laicos. Publicaciones de CEME.*

⁹⁵ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 202 L. 179

⁹⁶ *Un chemin de sainteté : Louise de Marillac* Sr. Elisabeth Charpy p.105-110

⁹⁷ Joseph RATZINGER : "*L'Eglise, une Communauté toujours en chemin*" Bayard 2009

⁹⁸ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 809 A 26

monde : aux pauvres, parce qu'ils sont membres de Jésus-Christ et nos maîtres; et aux riches afin que ils nous donnent moyen de faire du bien aux pauvres"⁹⁹.

Cette conviction entraîne l'engagement de se laisser guider par le Saint Esprit pour témoigner de Jésus-Christ par la charité¹⁰⁰. Cette conviction met aussi en évidence le rôle de la femme dans l'Eglise. "*Il est très évident que, en ce siècle, la divine Providence s'est voulu servir du sexe féminin pour faire paraître que c'était elle seule qui voulait secourir les peuples affligés et donner de puissants aides pour le salut*"¹⁰¹.

Cette note se réfère aux Dames de Charité dont Louise a partagé les travaux et les soucis. Mais elle est valable aussi pour les Filles de la Charité. La vie des Confréries et des Filles de la Charité montre que Louise fait confiance aux femmes. Louise avec Vincent rassemblent les hommes, les femmes, les prêtres, les Sœurs, les laïcs pour servir et évangéliser les pauvres, les membres préférés de Jésus-Christ. L'immensité de la tâche à réaliser, obligent toutes les forces vives de l'Eglise à œuvrer ensemble, à collaborer pour obtenir un résultat concret. Dans les moments difficiles, quand Louise perçoit la lassitude des Sœurs, elle leur rappelle que c'est le Corps mystique du Christ qui s'affaiblit et que ses membres les plus fragiles en souffrent : "*Où est la douceur et charité que vous deviez si chèrement conserver pour nos chers Maîtres, les pauvres ... ? Si nous nous éloignons tant soit peu de la pensée qu'ils sont les membres de Jésus-Christ, infailliblement ce nous sera un sujet de diminuer en nous ces belles vertus*"¹⁰².

Pour Louise, l'Eglise ne peut exister sans le Saint Esprit. Elle veut que chaque Fille de la Charité, chaque membre des Associations de Charité se comporte comme des enfants de l'Eglise, obéisse à son Magistère. Cependant, si un Curé ou un Evêque se permettait de suggérer ou de commander des choses non conformes à l'Evangile, elle manifeste courageusement son désaccord (par exemple avec le Curé de Chars, imprégné par la doctrine janséniste¹⁰³).

Son adhésion à l'Eglise s'exprime dans sa vénération pour le Pape, représentant du Christ et tête de l'Eglise. Nous le voyons dans une lettre au P. Antoine Portail, qui se trouvait à Rome : "*j'ai senti consolation de vous savoir dans la source de la sainte Eglise, et proche de son Chef, Père saint de tous les chrétiens, où tant de fois je me suis désirée pour, comme enfant quoiqu'indigne, avoir sa sainte bénédiction*"¹⁰⁴; Avant sa mort, elle fit son possible pour que la Compagnie des Filles de la Charité soit approuvée par l'Eglise. Mais, cela n'arrivera que 8 ans après sa mort¹⁰⁵. Le Pape Jean XXIII, à l'occasion de la célébration du 300^{ème} anniversaire de sa mort, reconnaissait cette adhésion de sainte Louise à l'Eglise et son dévouement au service de la Charité, la proclamant patronne de toutes les associations de charité et des œuvres sociales dans l'Eglise de Dieu¹⁰⁶.

L'Eglise « Servante des pauvres »

Depuis les origines du christianisme, l'Eglise est servante des pauvres. Cette caractéristique de l'Eglise est remarquable dans les quatre premiers siècles. Les Pères de l'Eglise le soulignent très fortement, particulièrement l'homélie de saint Basile de Césarée pour les temps de famine. Après le IV^{ème} siècle, cette perspective de l'Eglise perd de son importance jusqu'aux temps modernes. Par sa foi agissante, saint Vincent

⁹⁹ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 466

¹⁰⁰ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 809 A 26

¹⁰¹ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 781 A 56

¹⁰² *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 112 L. 104bis

¹⁰³ *Un chemin de sainteté : Louise de Marillac* Sr. Elisabeth Charpy p.105-110

¹⁰⁴ *Ecrits Spirituels* Sr. Elisabeth Charpy p. 201 L. 179 - le fait se renouvelle avec Monsieur Berthe : L. 389 p. 408.

¹⁰⁵ *Genèse de la Compagnie des Filles de la Charité* p. 25-27

¹⁰⁶ Marie Dominique POINSENET "*De l'angoisse à la sainteté*" p. 287-290

a contribué à rendre toute son importance à cet objectif dans l'Eglise. Actuellement, le Pape Benoît XVI affirme que l'Eglise est servante ("*Deus caritas est*" n° 28)

Dans sa méditation, Louise est convaincue que travailler au service des pauvres, à leur promotion humaine et spirituelle, c'est mettre en pratique l'Evangile, c'est témoigner du Christ ressuscité. Ses œuvres témoignent de ses convictions : les Ecoles de la Charité, le service des malades à domicile, les soins aux malades dans les Hôpitaux, l'attention et l'organisation de l'œuvre des enfants trouvés, le service des galériens, le soin des malades mentaux, des personnes âgées à l'Asile du Saint nom de Jésus, la formation des dames et des Filles de la Charité, etc. Elle insiste aussi souvent auprès des Sœurs, sur leur condition de servante : "*Le souvenir et la qualité des Filles de la Charité de servantes des pauvres est bien nécessaire pour les tenir en leur devoir*"¹⁰⁷.

Jean Calvet l'a appelée la « sainte du Saint Esprit », il affirme qu'elle s'est laissée guider par Lui comme les premiers chrétiens, ce qui facilita la croissance et l'expansion de l'Eglise, servante des pauvres. A mon avis, la biographie écrite par le Père Benito Martinez Betanzos : "*Un paradis pour les pauvres à tout prix*" contient le meilleur récit de son expérience ecclésiale, elle présente le comportement de Louise en tant que membre de l'Eglise, servante des pauvres. Vers la fin de sa vie, quand Louise réfléchit sur son travail dans l'Eglise, elle écrit : "*L'on peut objecter qu'une des fonctions principales de l'établissement de la Confrérie et Compagnie des Filles de la Charité, est le service spirituel des pauvres, toutes sont persuadées de cette vérité, la gloire en soit à Dieu...elle énumère ensuite, de façon brève, les œuvres et le bien réalisé par les Sœurs et elle ajoute : " mais tout cela a été sous le silence... cela s'est fait suivant les premiers ordres de l'Instituteur de la Compagnie, Jésus-Christ par son serviteur*"¹⁰⁸. De la même façon que l'Eglise fondée par Jésus-Christ est servante des pauvres, les membres des Confréries et de la Compagnie, sont aussi les serviteurs des pauvres.

4- LES DEFIS QUI SE PRESENTENT A LA FAMILLE VINCENTIENNE AUJOURD'HUI.

L'expérience ecclésiale de Louise de Marillac peut nous aider à répondre aux défis de notre temps. Ses réflexions les plus profondes concernant l'Eglise datent de sa retraite spirituelle de 1657, c'est-à-dire trois ans avant sa mort..

1 – Pour faire face aux défis du laïcisme croissant de notre société, Louise enseigne à la Famille vincentienne à fortifier sa foi, à se former et donner un témoignage courageux et concret. Autrefois, il y avait une grande ignorance religieuse, il en est de même aujourd'hui. Le relativisme moral se répand partout. Saint Vincent et sainte Louise connurent des baptisés qui renièrent leur foi et apostasièrent, nous aussi... Louise nous invite à nous former comme catéchistes et à former des catéchistes. C'est un de nos défis. La Famille vincentienne est devant une tâche urgente: faire de la catéchèse, former les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées. Ainsi nous contribuerons à ce que l'Eglise, Mère des croyants, continue à être Mère et Maîtresse.

Comme Louise l'a fait avec le Curé de Chars ou la duchesse de Liancourt, touchés par le Jansénisme, la Famille vincentienne est appelée aussi à défendre l'Eglise avec courage et fermeté.

2 - Pour faire face au défi de l'individualisme de notre société, Louise nous invite à conforter la communion entre tous les membres de la Famille vincentienne pour participer à la construction de l'Eglise, Corps mystique du Christ. Ce Congrès est une première étape, nous devons continuer. Après le Concile Vatican II, les Dames de la Charité ont changé leur nom, elles se sont appelées : « Association Internationale des Charités » avec pour devise "*Contre la pauvreté, agir ensemble*". Cet appel à agir ensemble demande

¹⁰⁷ *Ecrits Spirituels Sr. Elisabeth Charpy p. 455 L. 419*

¹⁰⁸ *Ecrits Spirituels Sr. Elisabeth Charpy p. 821 A 100*

une réponse permanente. Comme Jean-Paul II l'a rappelé dans son programme pastoral pour le troisième millénaire, nous sommes appelés à vivre ensemble une spiritualité de communion. (cf. Jn. 17, 21).

La Famille vincentienne est appelée à connaître et à affronter les causes de la pauvreté; à agir pour le respect de la vie; à réaliser des projets de formation dans le charisme; à prier le Saint Esprit comme Louise de Marillac; à organiser et réaliser des projets d'aide aux plus pauvres. Je prie Dieu que ce congrès produise des fruits ecclésiaux de communion entre les différentes branches de la Famille vincentienne pour servir et évangéliser les pauvres de notre monde. Ainsi, nous mettrons en pratique le logos de ce Congrès : Mission et Charité.

3 – Pour faire face au défi de la crise économique, des catastrophes de Haïti, du Chili et de celles d'autre pays, Louise nous appelle à prendre parti pour les pauvres. Elle a organisé des réseaux de charité évangélique qui continuent d'exister de par le monde. A la fin de sa vie, elle était heureuse de voir les secours et les services rendus aux pauvres, les enfants catéchisés. Mais ce qui la remplissait encore plus de joie, c'était de savoir que beaucoup de gens avaient trouvé la foi et se savaient sauvés par Dieu, grâce aux missions prêchées par les Missionnaires, grâce à la charité des Dames des Confréries et aux services rendus par les Sœurs.

Notre monde engendre continuellement de nouvelles pauvretés. Peu de personnes lisent l'Evangile et fréquentent l'Eglise, mais croient en un Dieu qui touche les cœurs pour servir les pauvres. (Nous avons pu le voir, avec ce qui s'est passé après le tremblement de terre, à Haïti. Avec Louise de Marillac je prie Dieu pour que ce Congrès soit un tremplin qui provoque la Famille vincentienne à mieux rassembler ses forces afin d'être de véritables serviteurs de tous les pauvres. L'Eglise est et doit rester la servante des pauvres. Nous, Vincentiens, nous devons nous engager d'une façon plus radicale et plus solidaire :

* Cultiver la force du charisme à travers notre prière, pour nous identifier à Jésus-Christ serviteur et évangéliste des pauvres, continuer sa mission

* Secourir ensemble les besoins des pauvres

* Appeler d'autres personnes à s'engager dans des projets créatifs au service des pauvres;

* Travailler en réseau pour un changement systémique

* Continuer à nous former pour être fidèles au charisme et acquérir les compétences nécessaires

* Cultiver une relation de communion entre les membres des différentes branches, faisant de chaque groupe une école de communion.

Sœur Maria Ángeles Infante

Fille de la Charité